Commission Locale de l'Eau du 7 juillet 2011 – Compte rendu de réunion et dossier de séance

COMMISSION LOCALE DE L'EAU
7 juillet 2011 – Mairie de Castelnaudary

MEMBRES DE LA CLE PRESENTS :

- **Collège des élus**

  - Monsieur Régis BANQUET, représentant du Conseil Général de l'Aude
  - Monsieur Jean-Hugues CANTECOR, représentant de la commune de Raissac-sur-Lampy
  - Monsieur Bernard CHABBAL, représentant de la commune de Castelnaudary
  - Monsieur Jacques DIMON, représentant de la commune de Pennautier
  - Monsieur René DOUCE, représentant de la commune de Ventenac-Cabardès
  - Monsieur Bernard FEDOU, représentant de la commune de Bram
  - Madame Aline JALABERT, représentante de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire
  - Monsieur Patrick MAUGARD, représentant du Conseil Général de l'Aude
  - Monsieur André RAYNAUD, représentant de la commune de Lavalette
  - Madame Marie-Claude ROUSSEL, représentante de la commune de Lacassaigne
  - Monsieur Jean TIRAND, représentant du Syndicat Sud-Occidental des Eaux de la Montagne Noire
  - Madame Brigitte VIEU, représentante de la commune d'Alzonne

- **Collège des usagers :**

  - Monsieur Bernard BLANC représentant de Voies Navigables de France (VNF)
  - Monsieur Philippe MAURI, représentant de l'Union Nationale des Représentants des Industries de Carrières et Matériaux de Construction (UNICEM)
  - Madame Nathalie MINICUCCI, représentante de la société BRL
  - Monsieur Jean-François MONOD, représentant la Chambre d'Agriculture
  - Monsieur Paul PARAIRE, représentant de la Fédération Départementale des Associations Agréées Pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FDAAPPMA)
  - Madame Cécile PASCAL, représentante de la SICA d'irrigation
  - Monsieur Gérard ROUANET, représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Carcassonne-Limoux-Castelnaudary

- **Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :**

  - Madame Muriel DUPASQUIER, représentante de la Mission Inter-Services de l'Eau (MISE)
  - Madame Chantal GRAILLE, représentante de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée
  - Monsieur Gabriel LECAT représentant de Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)

- Monsieur Stéphanie PLECHE représentante de l'Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques (ONEMA)

MEMBRES DE LA CLE EXCUSES :

- Monsieur Jacques CAMBOLIVE, représentant du Syndicat Sud-Oriental des Eaux de la Montagne Noire. Mandat délivré à Monsieur Jacques DIMON, représentant de la commune de Pennautier
- Monsieur Michel CORNUET, représentant de la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais
- Monsieur Christophe GONZALEZ, représentant de la commune de Saissac
- Monsieur Bernard GRANIER, représentant de l'Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du bassin versant du Fresquel. Mandat délivré à Monsieur René DOUCE représentant la commune de Ventenac-Cabardès
- Monsieur Pierre Henry ILHES, représentant de l'Etablissement Public Territorial de Bassin de l'Aude, le SMMAR. Mandat délivré à Monsieur Bernard FEDOU représentant la commune de Bram
- Madame Magali VERGNES : Conseil Régional

MEMBRES DE LA CLE ABSENTS :

- Monsieur Omar AIT MOUH, représentant de la commune de Laurabuc
- Monsieur Bernard ANTHERIEU, représentant de la commune de Lacombe
- Monsieur Guy BONDOUY, représentant de la commune de Saint-Martin-Lalande
- Monsieur Michel BROUSSE, représentant du Syndicat Mixte du SCOT du Lauragais
- Monsieur Alain CARLES, représentant de la commune de Mas-St-Puelles
- Monsieur Yves GASTO, représentant du Syndicat Oriental des Eaux de la Montagne Noire
- Monsieur Nicolas NAYRAL, commune de Verdun-Lauragais
- Madame Martine OURLIAC, représentante de la commune de St-Papoul
- Madame, monsieur le représentant de la Fédération Aude Claire
- Madame, monsieur le représentant du Syndicat des propriétaires forestiers de l'Aude-COSYLVA (Coopérative des SYLViculteurs Aude)
- Madame, monsieur le représentant de l'association Union Française des Consommateurs

PARTICIPANTS HORS CLE :

Chambre d'Agriculture : Gilles BOYER
Conseil Général de l'Aude : David MOURET, responsable du service hydraulique
Institution des Eaux de la Montagne Noire : Olivier FULLY, directeur.
Services techniques de la ville de Castelnaudary : Chantal LIMOUZY, Fabrice NAVARRO
SMMAR : Jacques CHABAUD, directeur. Gilles LORENTE, animateur du SAGE Fresquel

COMPTE RENDU DE REUNION :

Patrick MAUGARD, Maire de Castelnaudary, représentant le Conseil Général accueille l'ensemble des participants et remercie le président de la CLE d'avoir organisé cette 3ème séance plénière à Castelnaudary.

Jacques DIMON, Président de la CLE remercie Patrick MAUGARD pour la mise à disposition de la salle. Il remercie également l'ensemble des participants et rappelle les points à l'ordre du jour : approbation du compte-rendu de la séance précédente, présentation de l'état initial et retour sur les conséquences de l'orage du 23 avril.

Il rappelle également que l'état initial communiqué préalablement à la CLE de décembre 2010, doit être complété. Il indique que la présentation de Gilles LORENTE volontairement synthétique n'abordera pas tous les sujets traités au sein de ce document. Le président informe que les compléments peuvent être communiqués jusqu'au 16 septembre et que la prochaine CLE prévue en octobre ou novembre permettra une validation définitive de l'état initial.

I : APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE :

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

II : PRESENTATION DE L'ETAT INITIAL:

Gilles LORENTE présente une synthèse de l'état initial. Celle-ci est organisée en 2 parties:

- 1 ; Rappels sur l'état initial
- 2 ; Présentation de l'état initial
  - Contexte géophysique
  - Contexte socio-économique
  - Etat qualitatif des eaux superficielles
  - Etat quantitatif des eaux superficielles
  - Synthèse des principaux usages de l'eau

Cette présentation a suscité 2 interventions :

Bernard BLANC représentant de Voies Navigables de France (VNF) indique que les besoins en eau du Canal du Midi sont inférieurs à ceux indiqués (20 à 25hm^3).

Olivier FULLY, directeur de l'Institution des Eaux de la Montagne Noire indique que l'institution connaît et peut transmettre la part des volumes du bassin versant du Fresquel alimentant le barrage des Cammazes.

II : RETOUR SUR L'ORAGE DU 23 AVRIL, PISTES D'ACTION :

Gilles LORENTE présente les conséquences de l'orage du 23 avril (cf pièces jointes). L'exposé concerne plus spécifiquement les aspects climatiques, hydrauliques et économiques et notamment les incidences en matière d'érosion des sols agricoles et de contamination des cours d'eau. Un film amateur réalisé sur la route départementale entre Castelnaudary et Mas-Sainte-Puelles durant l'évènement démontre bien le rôle du ruissellement dans ce secteur.

Jacques CHABAUD présente les pistes d'action envisagées en partenariat avec le monde agricole. Il indique qu'une convention entre la Chambre d'Agriculture, le Syndicat du bassin versant du Fresquel et le SMMAR est en préparation. Elle vise à renforcer la synergie entre

chacune de ces structures afin d'améliorer la gestion quantitative et qualitative des cours d'eau et des milieux associés du bassin du Fresquel. Ce projet de convention s'inscrit dans son esprit comme dans la méthode dans le cadre de la concertation établie par la commission locale de l'eau du SAGE Fresquel. Concernant plus précisemment l'orage du 23 avril la convention vise à réduire et à prévenir les risques d'érosion des terres agricoles en développant des actions spécifiques notamment sur les parcelles concernées. Les effets de telles actions seront bénéfiques tant sur les plans économiques (agricultures, communes, EPCI) qu'environnementales (réduction des phénomènes d'érosion=réduction du transport des produits phytosanitaires vers les cours d'eau).

Jacques DIMON informe les membres de la CLE du courrier qu'il a adressé à Madame le Préfet au sujet des risques de classement d'une partie du territoire en zone vulnérable au titre de la directive nitrate d'origine agricole. Le président indique que la démarche réglementaire menée par les services de l'Etat nécessite d'être conduite en veillant à ne pas contrarier la démarche de concertation menée par CLE.

Muriel DUPASQUIER représentant la DDTM indique que l'Etat Français a réexaminé l'ensemble des territoires pouvant être concernés par un classement et notamment ceux qui étaient susceptibles de l'être en 2007.

Elle indique que le SAGE est un outil privilégié afin de répondre aux objectifs de gestion équilibrée et durable des ressources en eau et des milieux aquatiques. Pour autant le SAGE ne se substitue pas aux outils règlementaires qui doivent être développés dans un souci de complémentarité.

Jacques DIMON remercie l'ensemble des participants et une nouvelle fois Patrick MAUGARD pour l'accueil de la mairie de Castelnaudary et la mise à disposition de la salle.

SAGE
BASSIN VERSANT
DU FRESQUEL

Commission locale de l'eau n°3

Castelnaudary, le 7 juillet 2011

SMMAR
Aux sources de l'action !

AUDE
CONSEIL GENERAL

la Région
Languedoc
Roussillon

agence
de l'eau
rhône méditerranée & corse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

I: RAPPELS SUR L'ÉTAT INITIAL

II: PRÉSENTATION DE L'ÉTAT INITIAL

III: RETOUR SUR L'ÉVÈNEMENT CLIMATIQUE DU 23 AVRIL
PISTES D'ACTION

I: RAPPELS SUR L'ÉTAT INITIAL

Qu'est ce que l'état initial?

Recueil de données sur les milieux, les usages et les acteurs

Etat initial

Diagnostic

Tendances et scénarii

} Etat des lieux du SAGE

Choix de la stratégie

Produits du SAGE → Règlement et PAGD

Consultation / approbation

I: RAPPELS SUR L'ÉTAT INITIAL

<u>Quel est son objectif?</u>

Recenser les informations disponibles

Cibler les connaissances à acquérir

Déterminer l'importance à donner à la coordination et à la consultation des acteurs

Partager une description du territoire

I: RAPPELS SUR L'ÉTAT INITIAL

<u>Quelles sont les informations utilisées</u> ?

Informations disponibles au moment de sa construction

Informations produites directement ou pour le compte des acteurs de l'eau

Etat, Collectivités, chambres consulaires, organisations professionnelles, associations…..terrains, réunions, échanges

I: RAPPELS SUR L'ÉTAT INITIAL

Février 2010: Etat initial « Eau et territoire »

Décembre 2010: Transmission aux membres de la CLE pour 2e séance plénière

1er semestre 2011: Retours et recueil des informations complémentaires

Juillet 2011: 3e CLE – Présentation de l'Etat initial

Juillet - Septembre 2011 : Recueil des informations manquantes

Octobre 2011 : Validation de l'état initial par la CLE

II: PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL

CONTEXTE GÉOPHYSIQUE

La Géomorphologie du bassin
Climatologie
Le réseau hydrographique et les nappes souterraines

SITUATION GÉOGRAPHIQUE DU BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

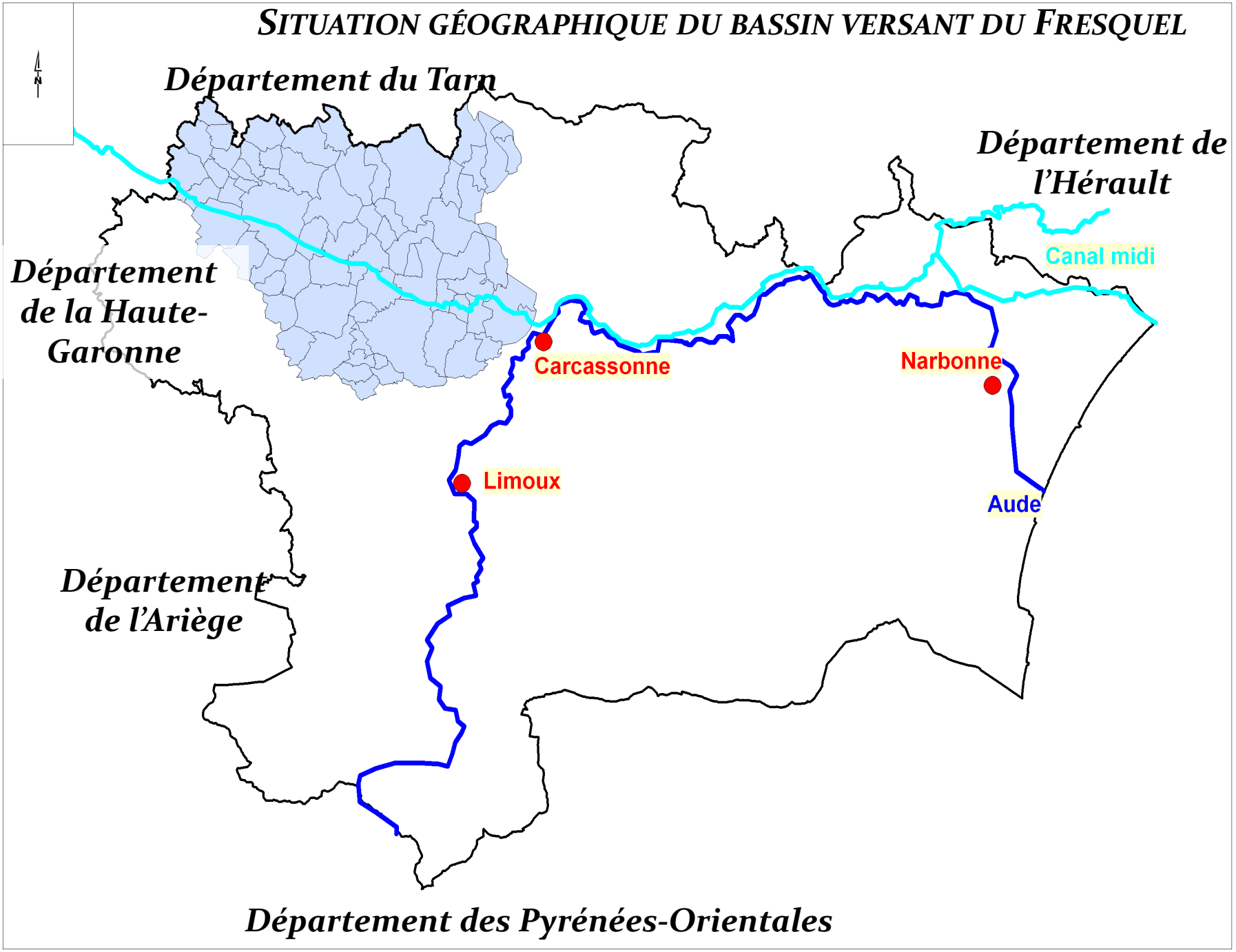

Altitudes et organisation du bassin versant

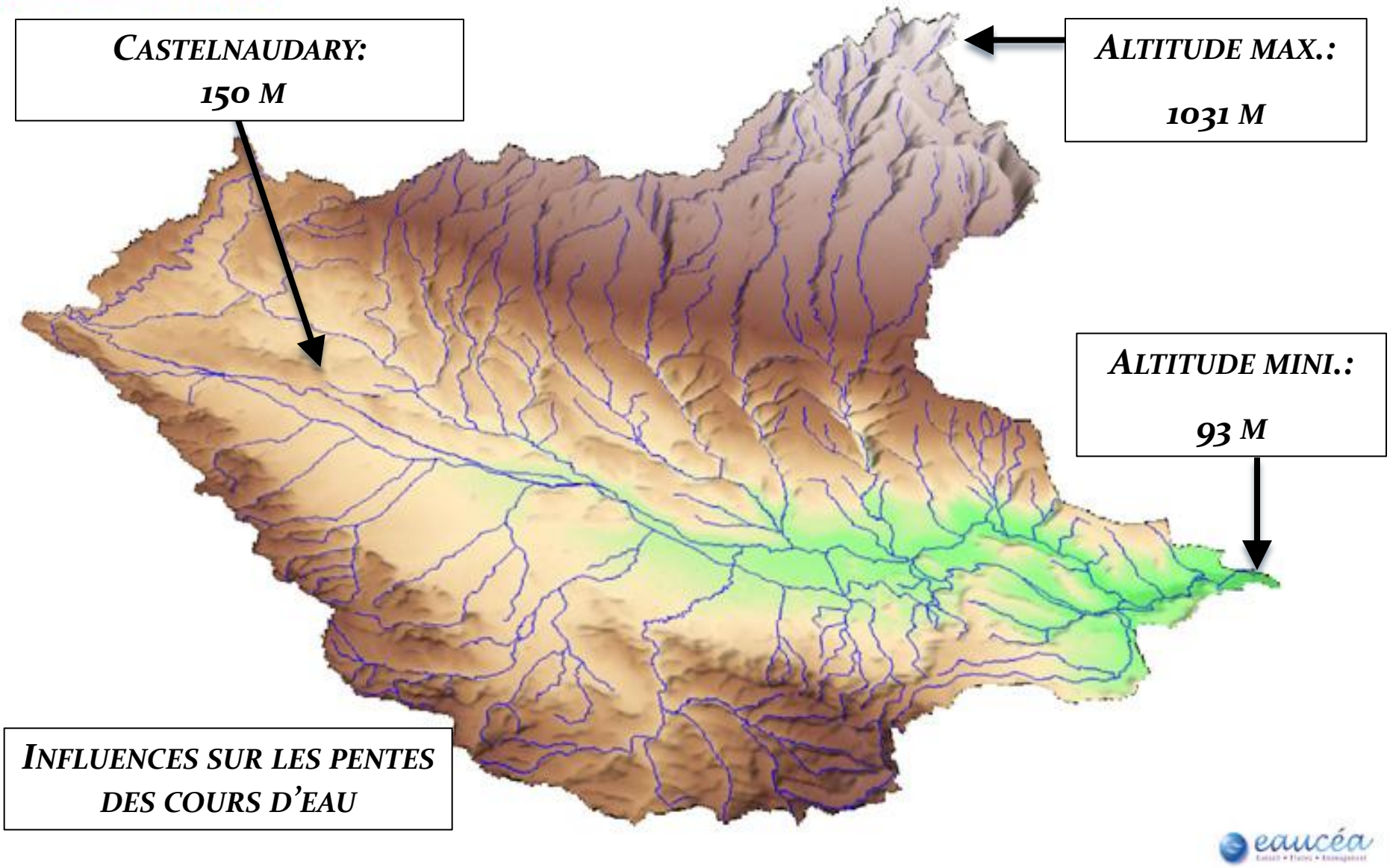

Climatologie: Pluviométrie

	Montagne Noire	*Carcassonnais*
2003	***1070***	***780***
2004	***1240***	***884***
2005	***960***	***600***

Un impact sur les régimes hydrauliques du bassin versant

Des régimes moyens peu soutenus et des étiages sévères

Des épisodes de crues pouvant être marqués

Des affluents en rive gauche bénéficiant d'une pluviométrie beaucoup plus avantageuse que ceux de la rive droite.

L'HYDROGRAPHIE

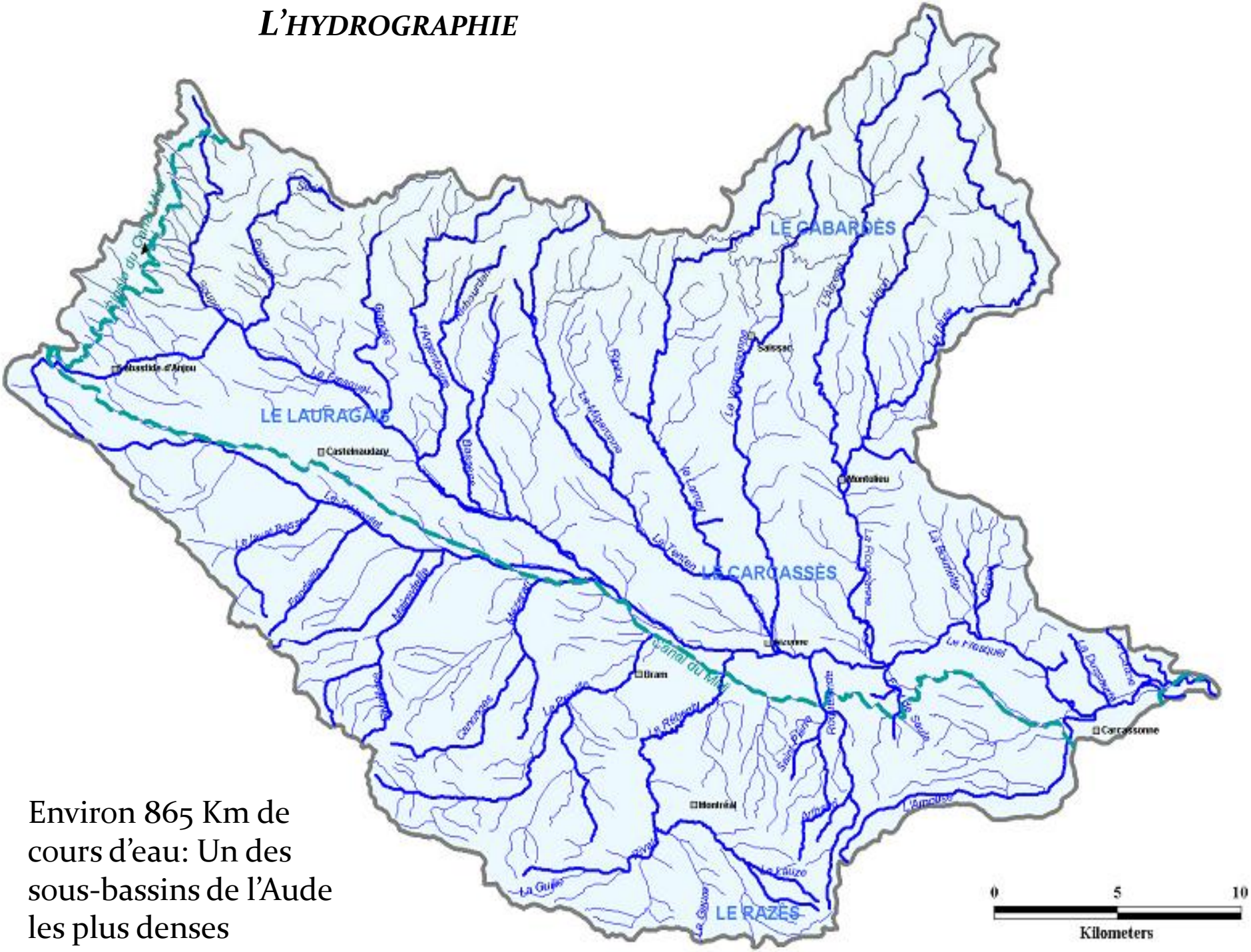

Environ 865 Km de cours d'eau: Un des sous-bassins de l'Aude les plus denses

GÉOLOGIE ET HYDROGÉOLOGIE

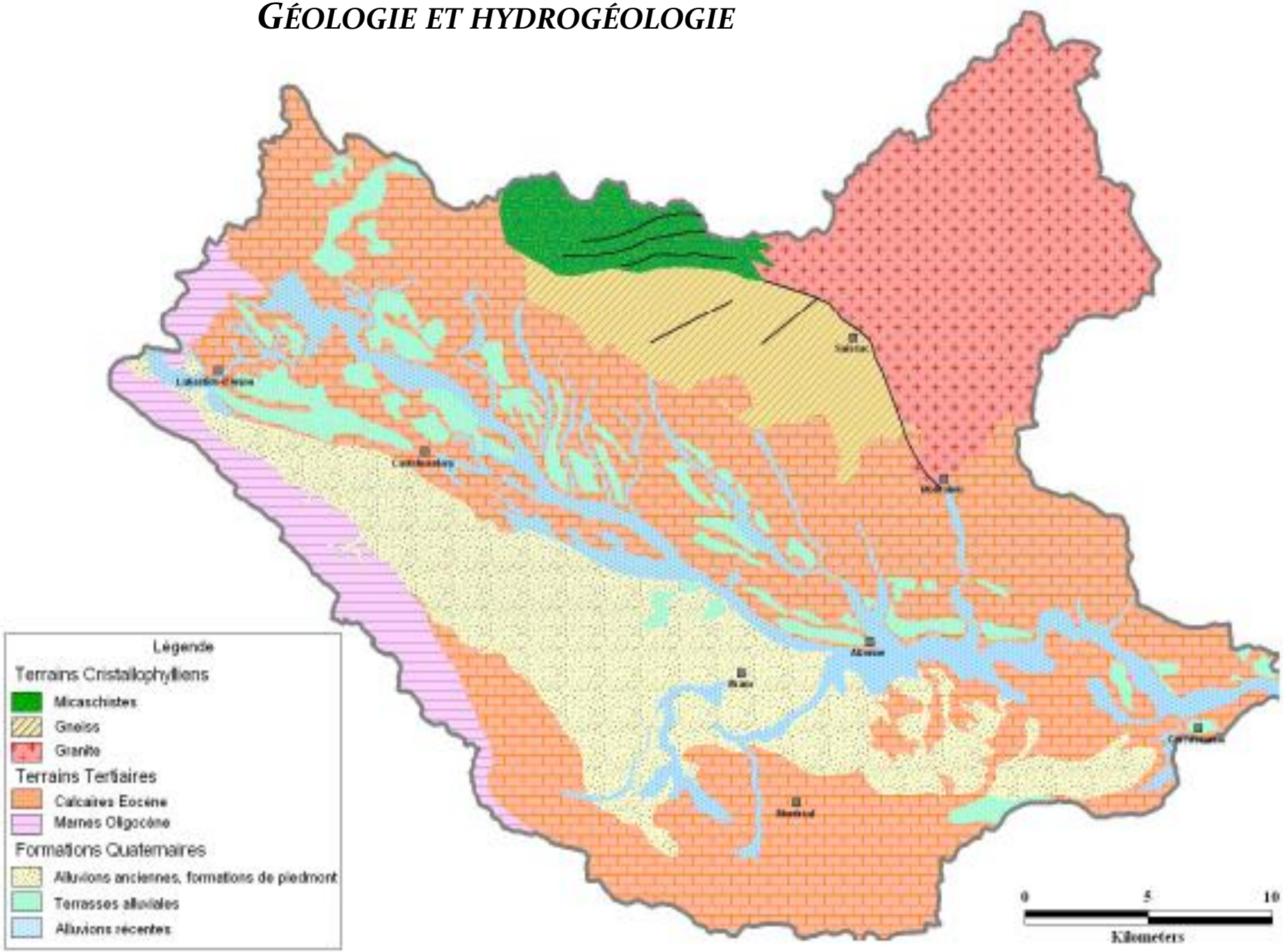

EAUX SOUTERRAINES EXPLOITÉES

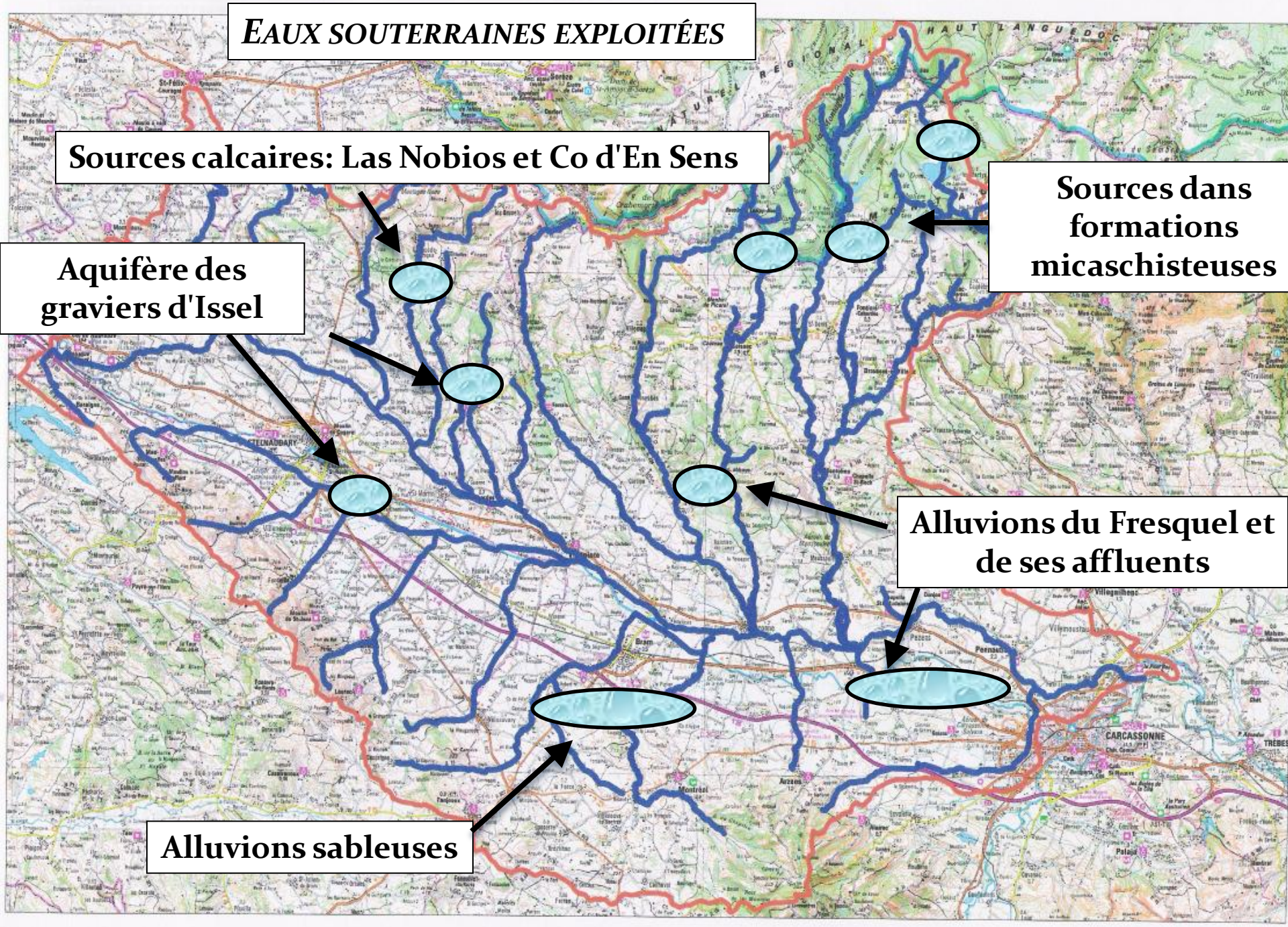

II: PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL

CONTEXTE SOCIO-ÉCONOMIQUE

L'intercommunalité
Démographie du territoire
Les réseaux de communication
Les activités socio-économiques
Quelques acteurs de la gestion de l'eau

COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

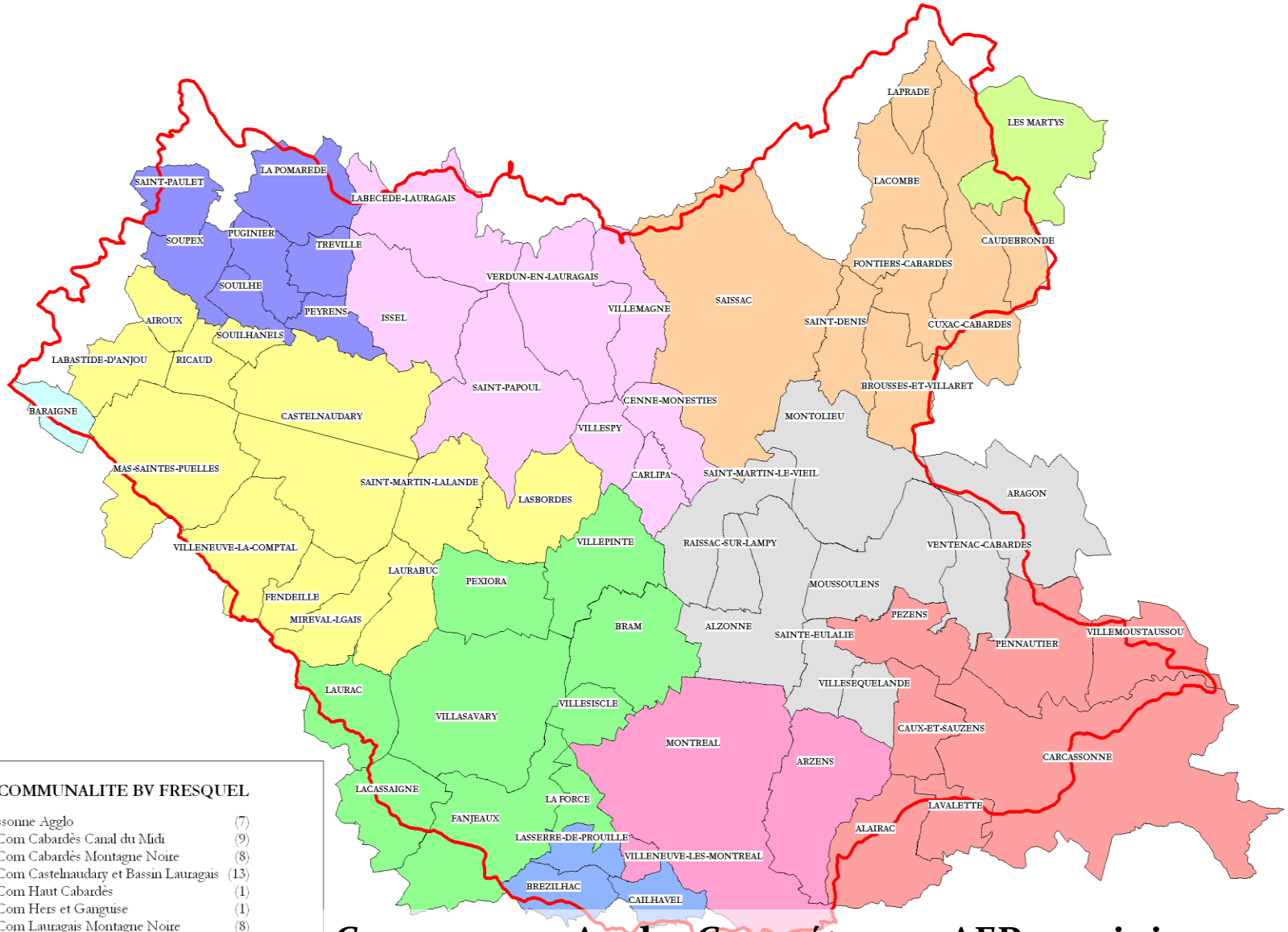

<u>Carcassonne Agglo</u>: Compétences AEP, assainissement, prévention des inondations et gestion équilibrée et durable des ressources en eau et des milieux aquatiques

<u>SCOT du Lauragais</u>: 36 communes du SAGE Fresquel/153 communes concernées

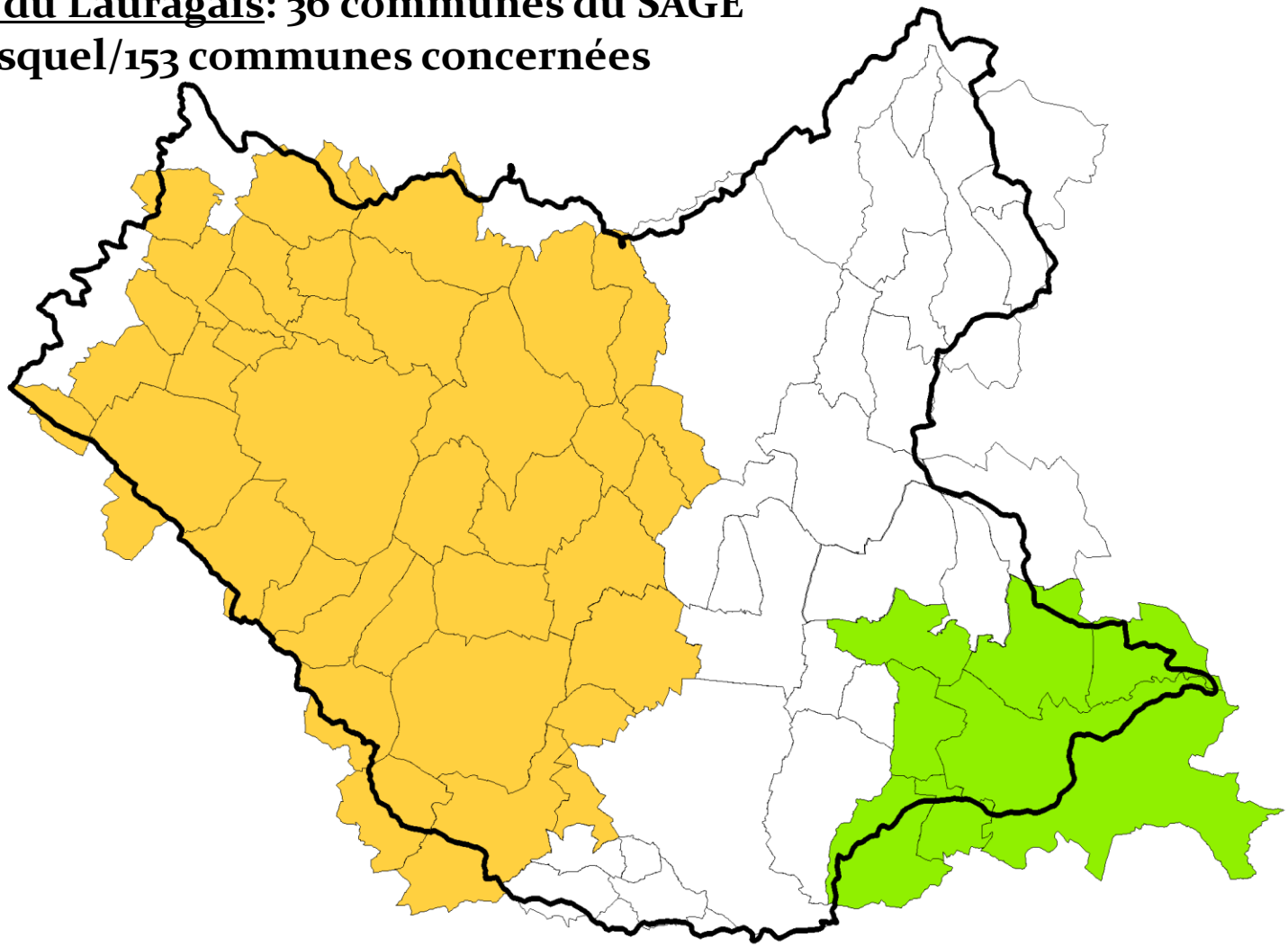

SCOT_BV_Fresquel

- SCOT du Carcassonnais
- SCOT du Lauragais

<u>SCOT/SAGE coordination indispensable et ….opportune</u>

ORGANISATION GÉOGRAPHIQUE DE LA POPULATION

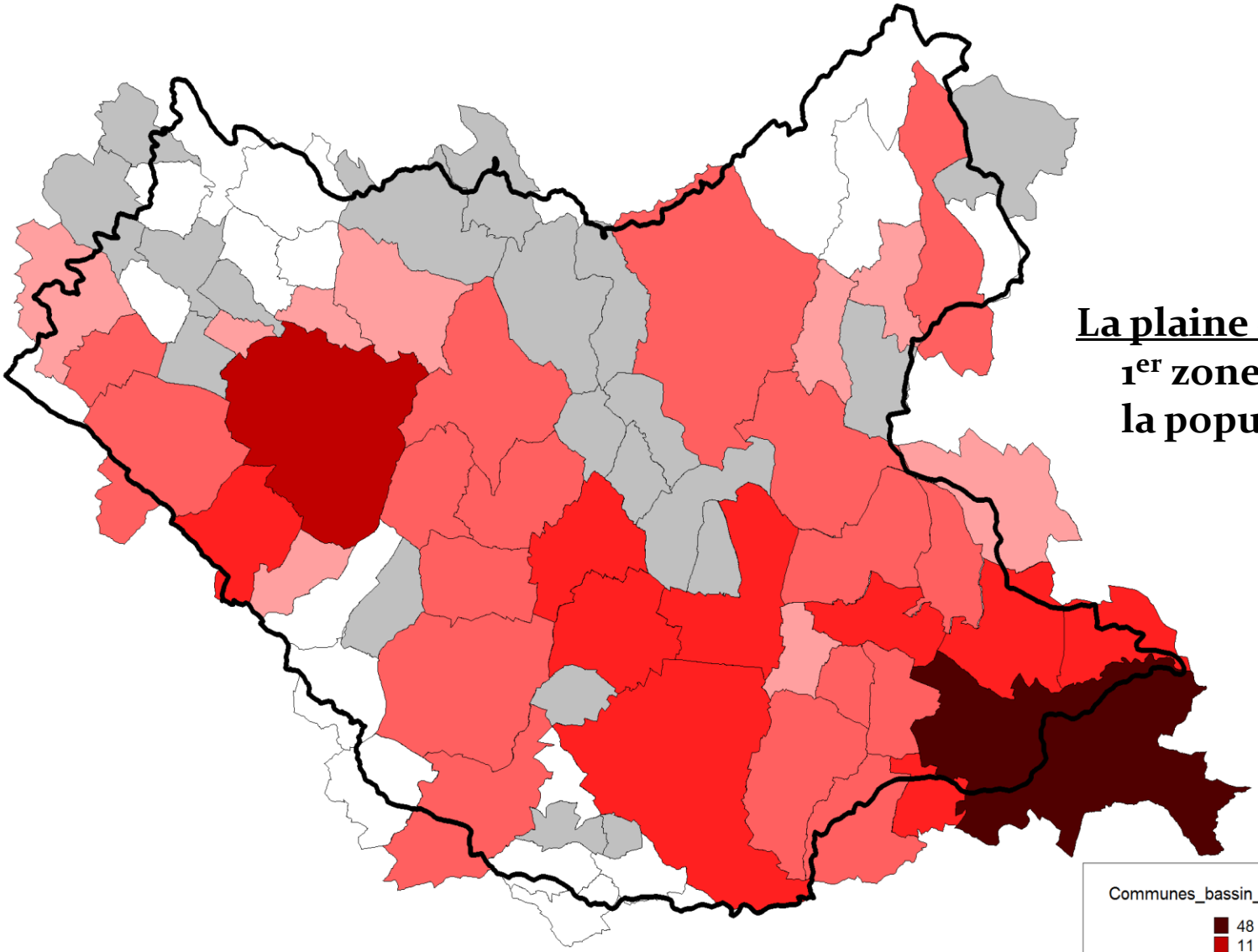

<u>La plaine du Fresquel</u>: 1er zone d'accueil de la population

Communes_bassin_versant_Fresqu par Population

- 48 200 - 48 300 (1)
- 11 000 - 48 200 (1)
- 1 200 - 11 000 (9)
- 600 - 1 200 (17)
- 400 - 600 (9)
- 100 - 400 (20)
- 0 - 100 (16)

Des incidences sur la gestion qualitative et quantitative des ressources en eau et des milieux aquatiques

LES PRINCIPALES VOIES DE COMMUNICATION

<u>La plaine du Fresquel</u>:
Lieu historique d'implantation des voies de communication

L'AGRICULTURE : 1ÈRE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

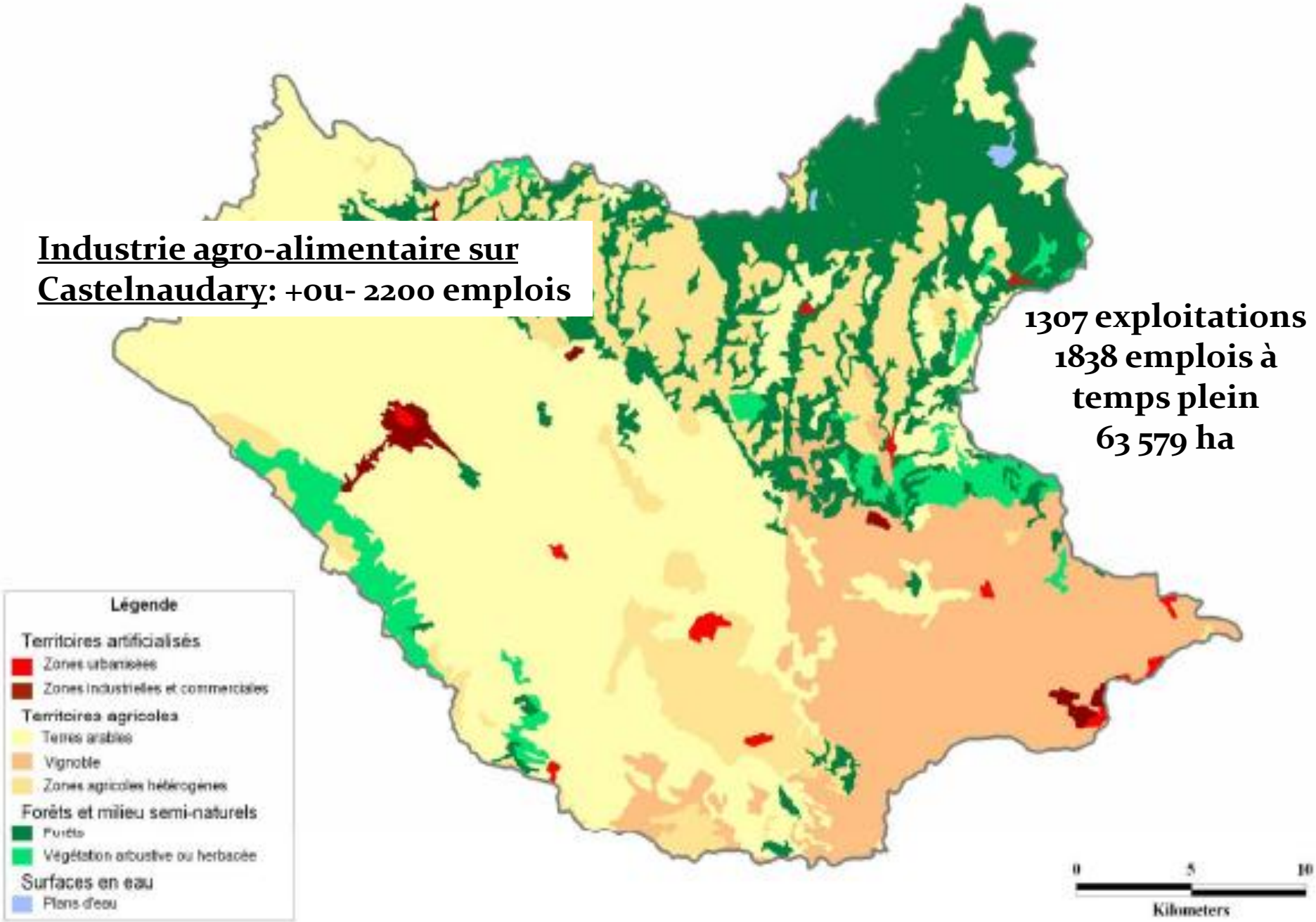

LOGEMENT ET ACCUEIL TOURISTIQUE

1 SITE CLASSÉ UNESCO: CANAL DU MIDI

INTÉRÊTS TOURISTIQUES VARIÉS

Habitations: Principalement des résidences principales

13 campings et 12 hôtels de faibles capacités

Chambres d’hôtes qui paraissent bien développées notamment sur la Montagne Noire.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

Collectivité créée en 1966

24 communes riveraines du Fresquel
Protéger au mieux des inondations et d'assurer la protection des cultures riveraines

1er évolution en 2002 par modification statutaire:

Restauration et la gestion régulière des berges des cours d'eau
Adhésion des 71 communes du bassin versant
Prévenir l'inondation des lieux habités par expansion et rétention des eaux en amont
Information, communication, sensibilisation

2e évolution en 2010 par modification statutaire:

Meilleure protection juridique
Confirmer les actions et études en faveur des
fonctionnalités écologiques des cours d'eau et des zones humides

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BASSIN VERSANT DU FRESQUEL

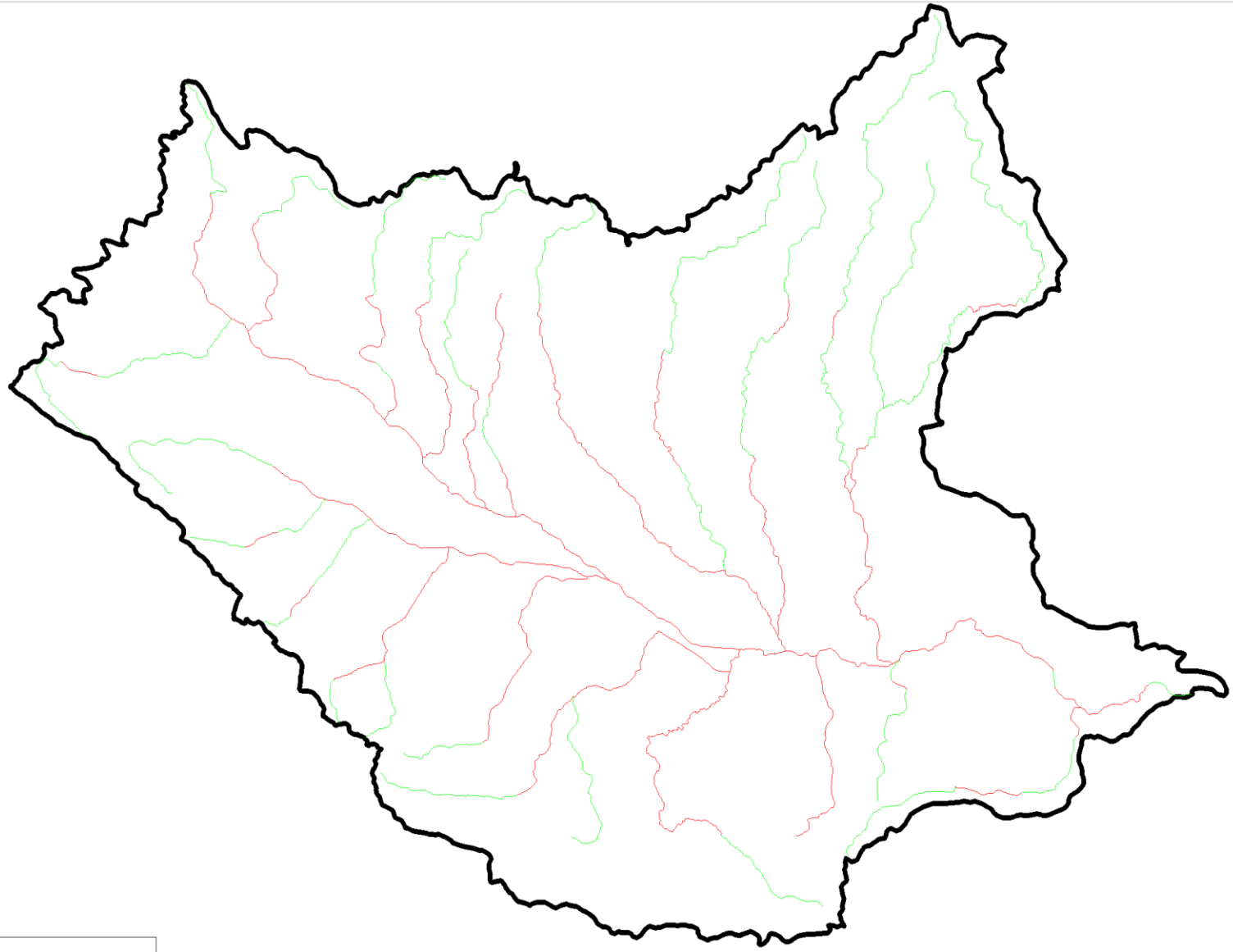

PPGR_Fresquel au 1 juillet 2011

Cours d'eau traités (78)
NI (38)

INTERVENTION SUR RIPISYLVE EFFECTUÉE

SMMAR – EPTB AUDE

Collectivité créée en 2002 suite aux inondations de 1999

Regroupe le Conseil Général et 18 EPCI de bassin

470 communes concernées
6 920 Km²

Décembre 2008 : Le SMMAR devient EPTB

«…de participer à l'entretien, l'aménagement et la gestion des cours d'eau et des milieux aquatiques dans le but de faciliter la prévention des inondations et de contribuer à la gestion équilibrée et durable de la ressource en eau et des milieux aquatiques… »

Assistance à la maîtrise d'ouvrage ; Structures adhérentes et communes (PCS)

Maîtrise d'ouvrage d'études et d'actions à l'échelle du BV Aude

Favorise et anime les SAGE du BV Aude

Informe et sensibilise

Anime le Plan d'Action et de Prévention des Inondations de l'Aude

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

SMMAR - EPTB AUDE

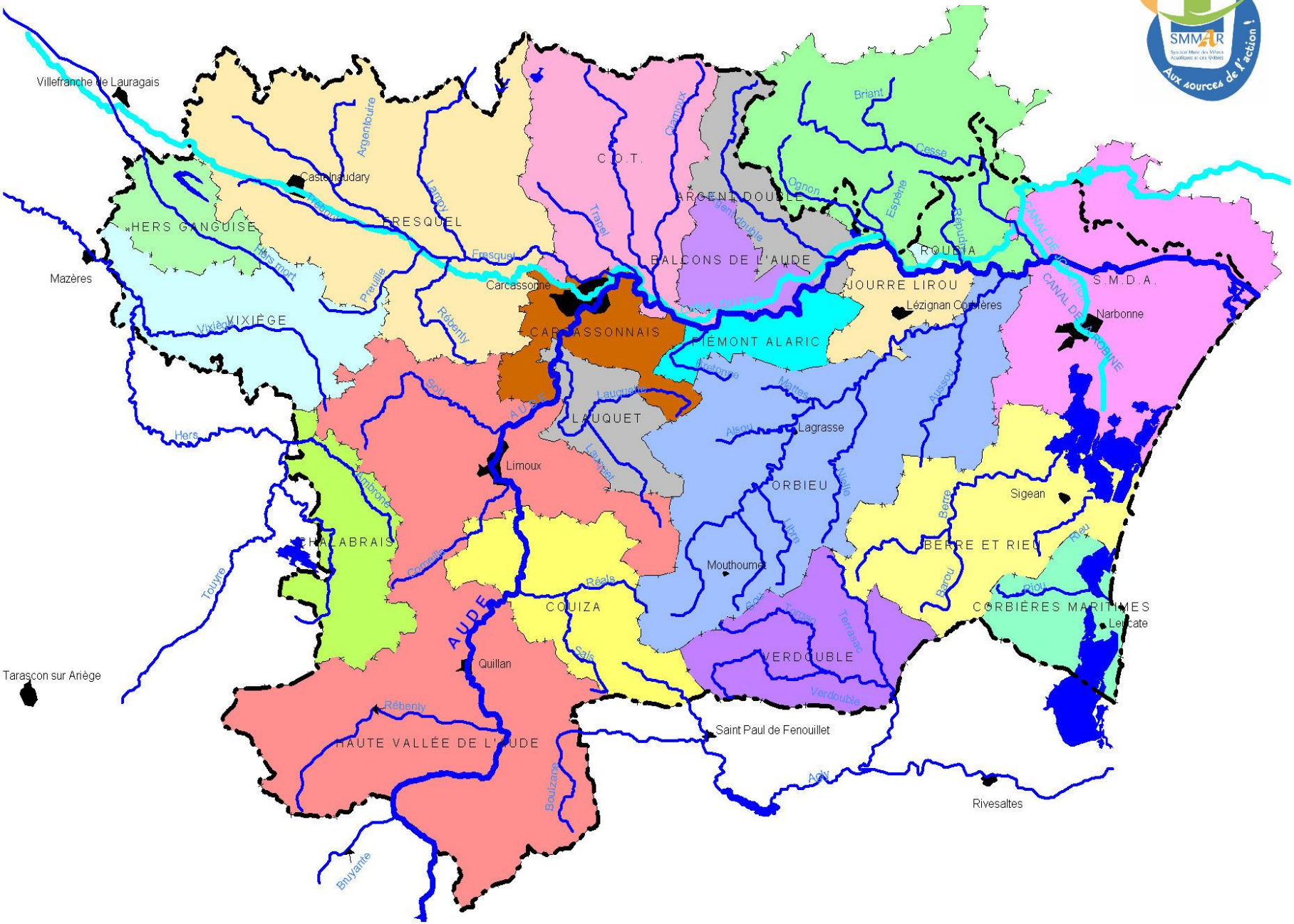

LES SAGE DU BASSIN VERSANT DE L'AUDE

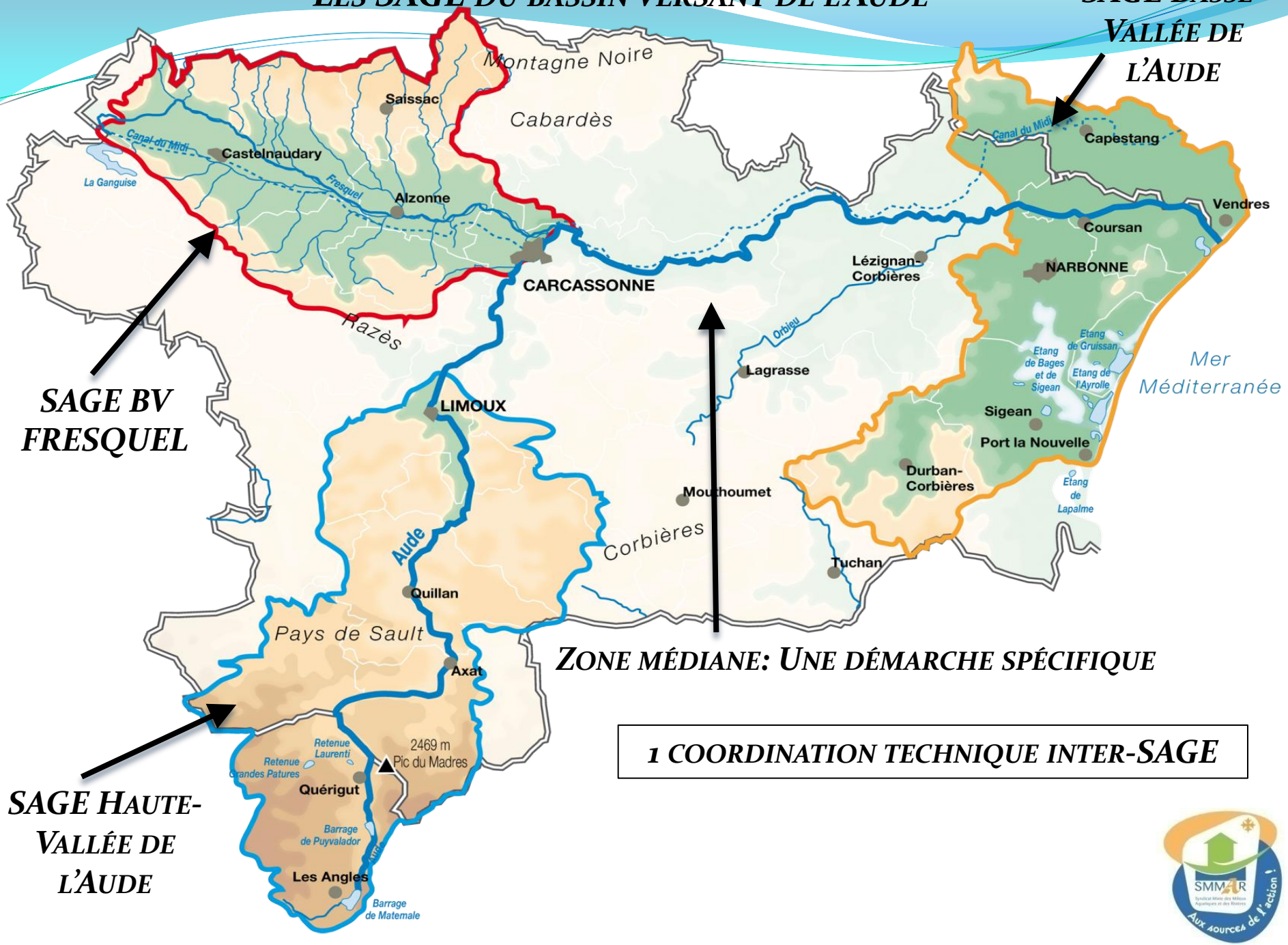

INSTITUTION DES EAUX DE LA MONTAGNE NOIRE

Création par arrêté préfectoral le 10 octobre 1947

Regroupe les départements 31, 81 et 11

Mission: Créer et gérer un système hydraulique en vue de satisfaire les besoins en eau potable d'un territoire réparti sur l'Aude, la Haute-Garonne, le Tarn

Participer à la gestion mutualisée des ressources en eau en faveur de l'irrigation et de la navigation

Gestion de plusieurs ouvrages:

Barrages: Galaube et Cammazes

Installations de transfert et de distribution

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

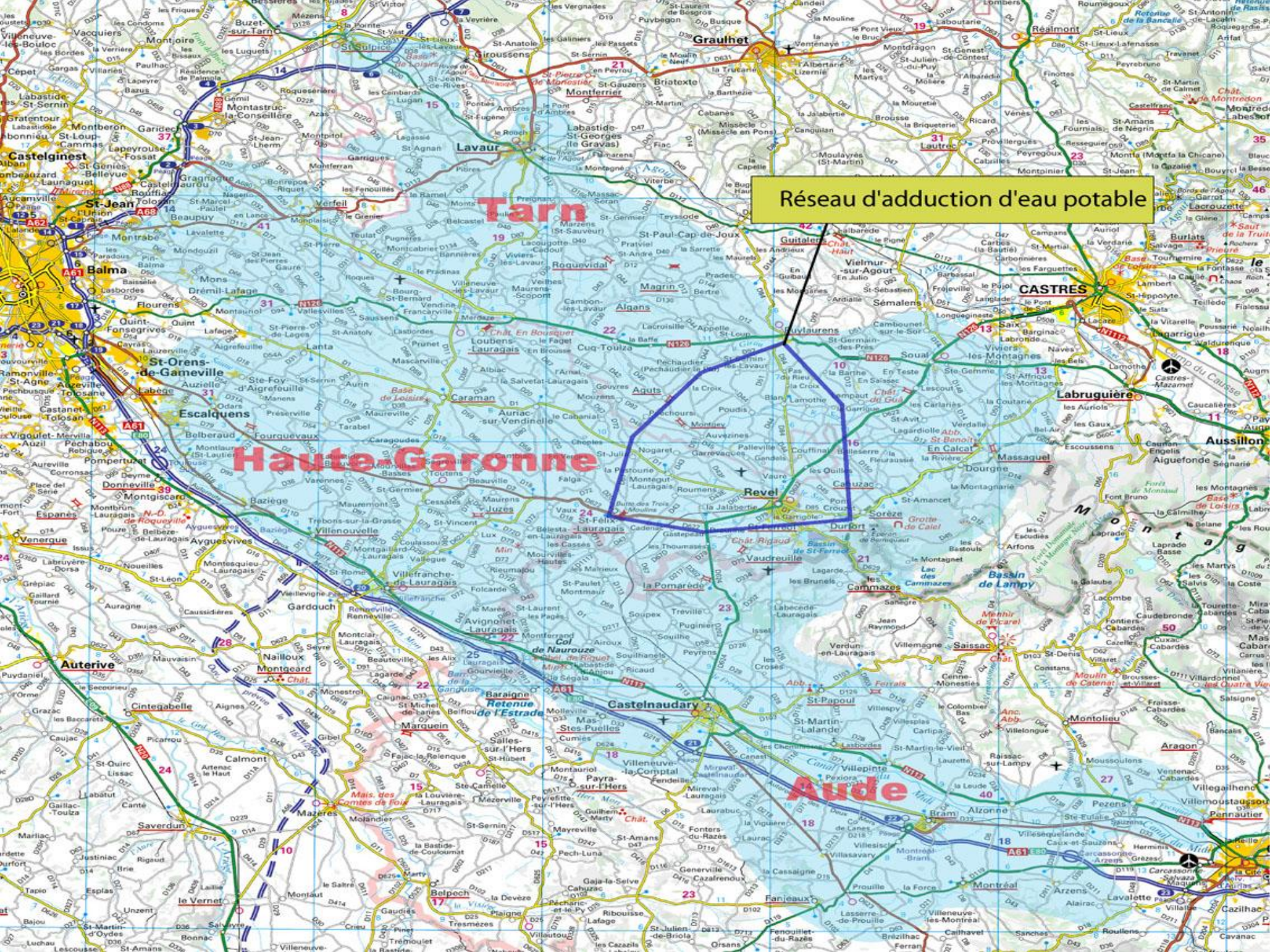
Réseau d'adduction d'eau potable
Tarn
Haute-Garonne
Aude
Lavaur
Graulhet
Revel
CASTRES
Castelnaudary
Castelginest
Balma
St-Jean
St-Orens-de-Gameville
Escalquens
Auterive
Gardouch
Montgeard
Nailloux
Baraigne
Retenue de l'Estrade
Saverdun
Mazères
Belpech
Fanjeaux
Montréal
Bram
Alzonne
Saissac
Les Cammazes
Lac des Cammazes
Bassin de Lampy
Durfort
Soréze
Vaudreuille
Puylaurens
Labruguière
Aussillon
Montolieu
Pennautier
Carcassonne
Lavalette
Villalbe
Cazilhac
Villefranche-de-Lauragais
Avignonet-Lauragais
Col de Naurouze
Villenouvelle
Caraman
Auzeville-Tolosane
Donneville
Montgiscard
Baziège
Venerque
Cintegabelle
Calmont
Le Vernet
Montaut
Saint-Papoul
Villepinte
Villegailhenc
Villemoustaussou
Aragon
Montaigu
Montagne

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Etablissement public à caractère industriel et commercial.
Création par la loi du 31/12/91

Mission: Etude des problèmes administratifs, ainsi que de toutes questions d'exploitation concernant l'utilisation des voies navigables.

Mission local: Gestion du Canal du Midi et de son système alimentaire.

Gestion de plusieurs ouvrages:

Barrages: Lampy, St Férréol,

Installations de transfert et de distribution; Rigoles, et seuil de Naurouze

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

SOCIÉTÉ D'INTÉRÊT COLLECTIF AGRICOLE DE L'OUEST-AUDOIS

Créée à l'initiative de l'Etat du Conseil Général et des organisations professionnelles agricoles.

La SICA regroupe la Fédération Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles, les associations et les syndicats d'irrigants.

Rôle: Effectuer pour son compte toutes opérations:
-concernant la distribution d'eau d'irrigation,
-liées à l'utilisation de l'eau d'irrigation par les sociétaires ou usagers

Interface entre les coopératives et gestionnaires des ressources
Gestion des souscriptions, des facturations
Chargée du suivi des adhérents
Planification des cultures

300 irrigants
6 500 hectares

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

SICA : mandataire pour les prélèvements agricoles en eaux superficielles ou souterraines sur les bassins versants de la Rougeanne, de la Vixiège, de la Dure, du Lampy, du Tenten, et du Fresquel.

Arrêté préfectoral n° 2010- 11-1503
autorisant les prélèvements saisonniers dans les bassins versants du Fresquel, de l'Hers mort, de la Vixiège et de l'Ambrone pour l'irrigation agricole
Mandataire : SICA d'irrigation de l'Ouest Audois

- des lâchers d'eau seront réalisés pour soutenir le débit des cours d'eau lorsque celui-ci sera inférieur au 1/10ème du module interannuel, les volumes restitués compensant intégralement les volumes prélevés ;

- par conséquent, les prélèvements n'auront qu'un impact très limité sur le milieu naturel, et que le projet participe donc à une gestion équilibrée de la ressource, dans le respect des principes proposés par l'article L 211-1 du Code de l'environnement.

BRL

Statut: Société d'Aménagement Régional créée en 1956

Mission: Aider au développement économique

Concevoir et réaliser de grands programmes d'aménagement et exploiter les ouvrages réalisés dans ce cadre

Décret de 1977: Aménagement hydraulique du Lauragais

Création de la Ganguise: Irrigation, navigation, soutien d'étiage

Pour le compte du département de l'Aude:
Création et exploitation du barrage de Laprade (9 Mm3)

Eau potable et irrigation

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

LE SYSTÈME LAURAGAIS

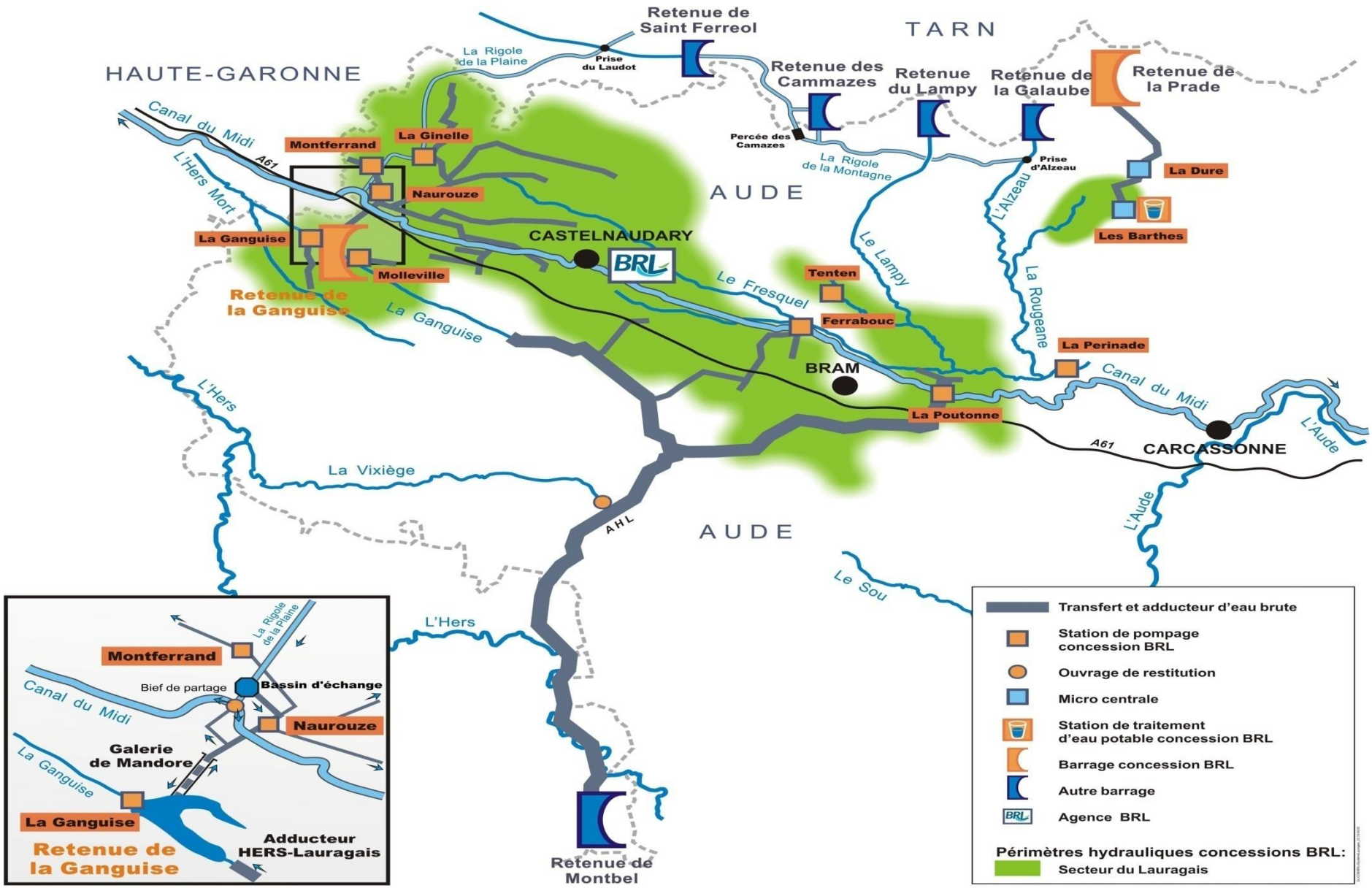

CONSEIL GÉNÉRAL DE L'AUDE

Intervient:

En qualité d'adhérent: IEMN, SMMAR

Propriétaire d'ouvrage: barrage de La Prade, station de potabilisation, réseau d'irrigation

Participations financières:

Assainissement et AEP; appui technique aux communes

Etudes et actions en faveur des milieux naturels

SAGE

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

Intervient

Propriétaire d'ouvrages:

Barrage de La Pomarède

Barrage de la Ganguise (Hors bassin versant)

Participations financières:

Etudes et actions

SAGE

Périmètre d'intervention plus vaste que le territoire du SAGE

Syndicats d'adduction d'eau potable

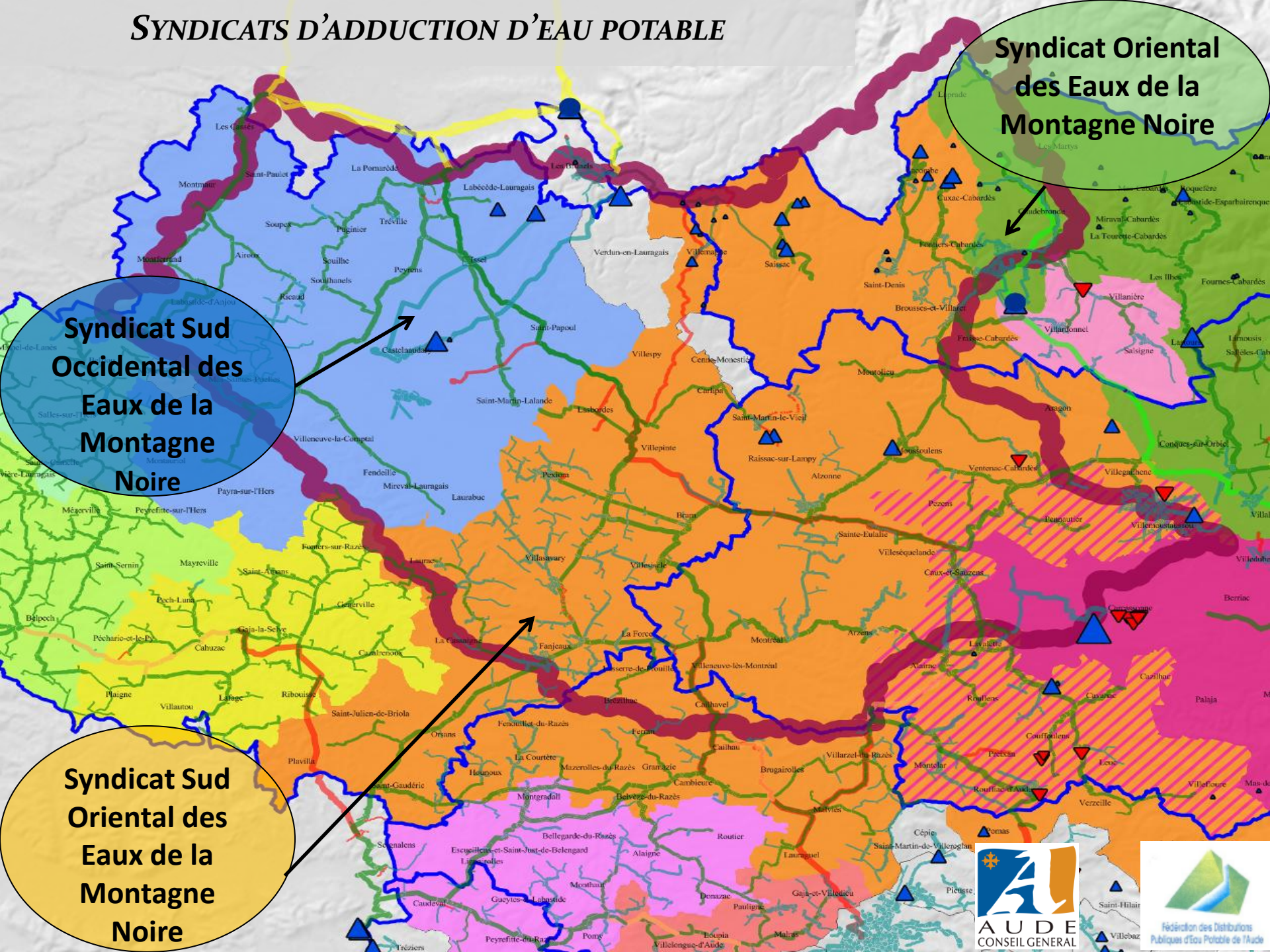

Fédération des Distributions Publiques d'Eau Potable de l'Aude

- Cinq Syndicats
  - 123 communes
  - 51 095 habitants

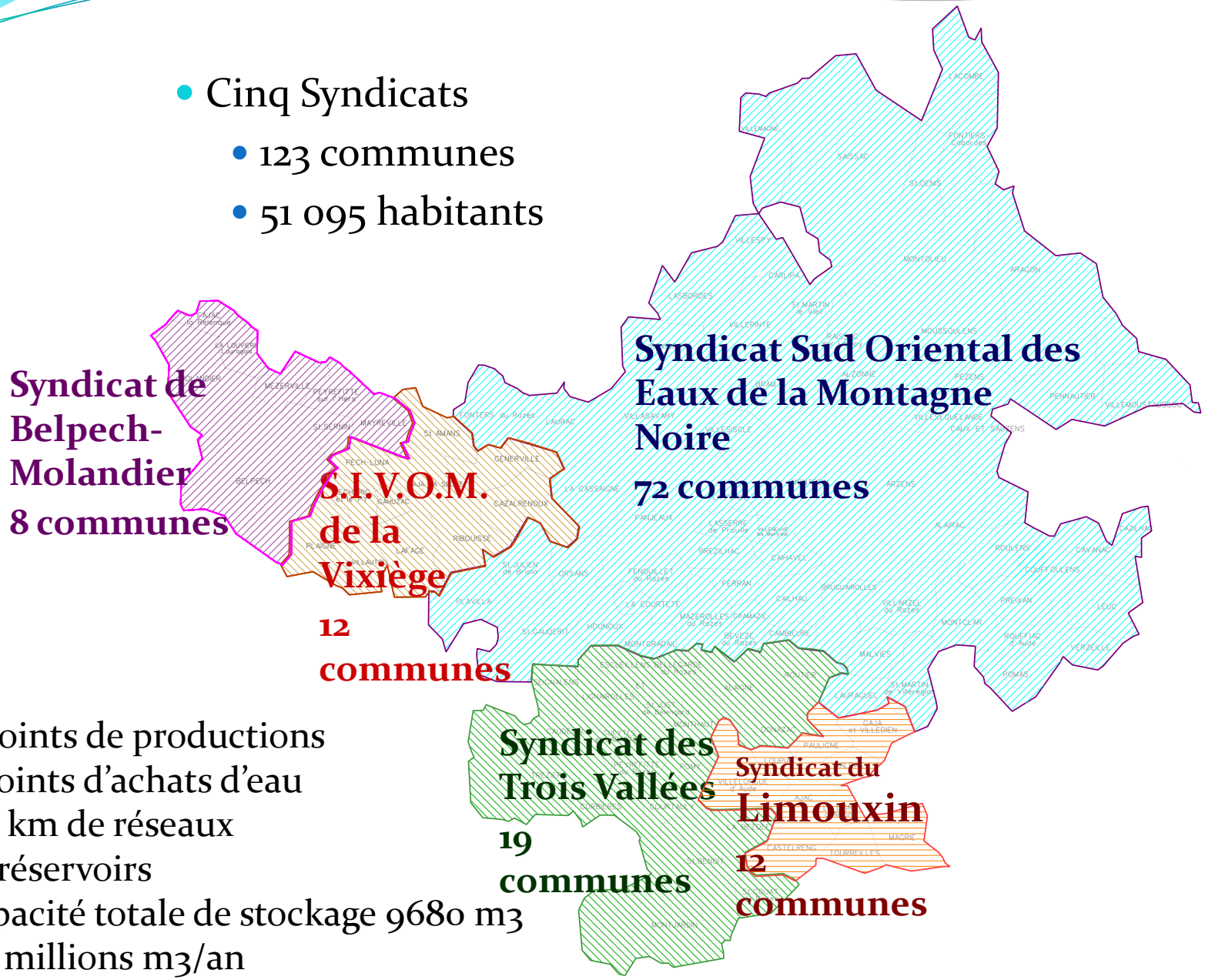

9 points de productions
2 points d'achats d'eau
612 km de réseaux
40 réservoirs
Capacité totale de stockage 9680 m3
+ 3 millions m3/an

Fédération des Distributions Publiques d'Eau Potable de l'Aude

II: PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL

ETAT QUALITATIF DES EAUX SUPERFICIELLES

LES MASSES D'EAU SUPERFICIELLES

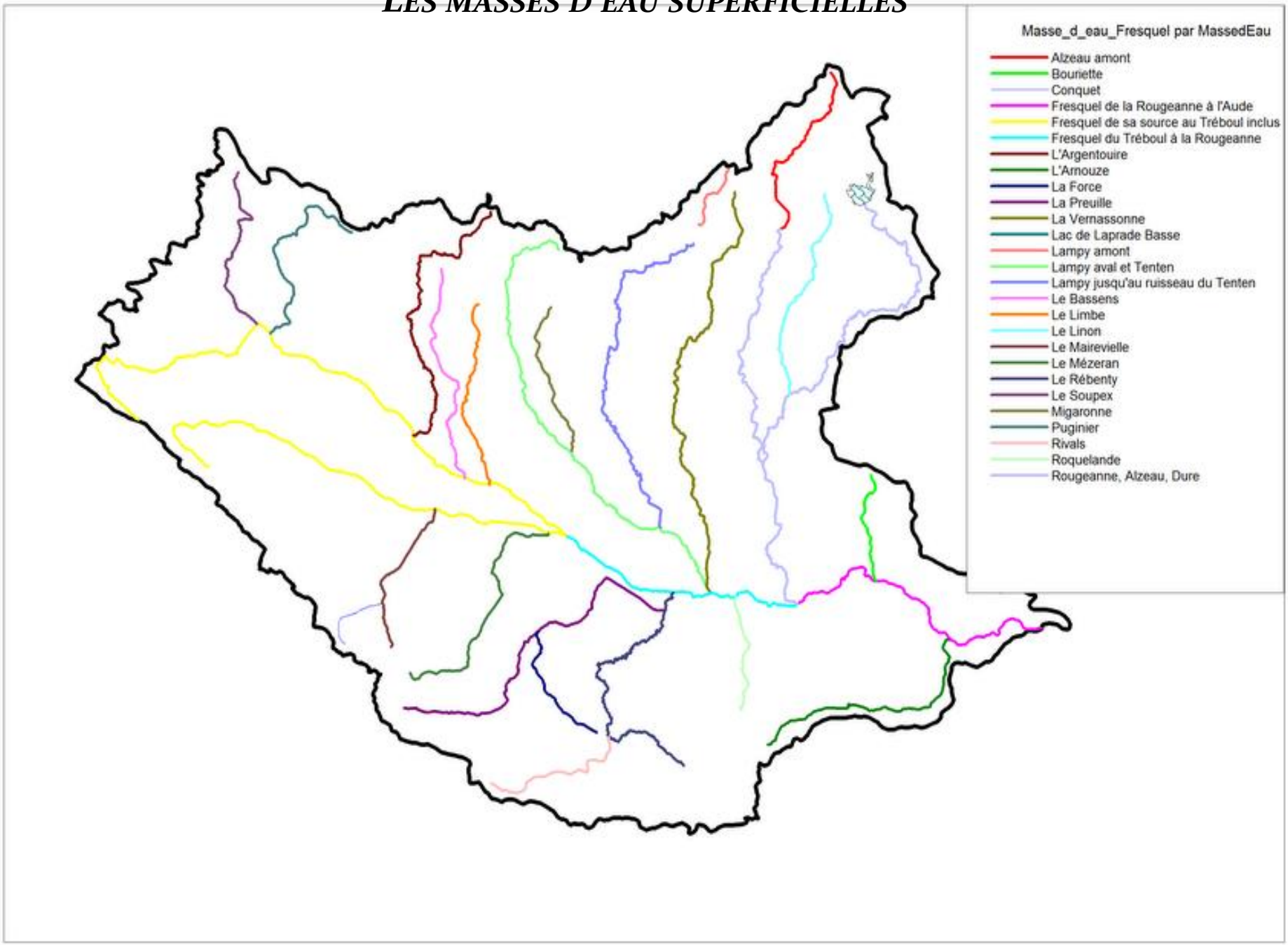

Le bon état des eaux ?

<u>Bon état=Situation d'équilibre</u> qui intègre un certain niveau d'activité humaine.

=

<u>Bon état écologique</u>= Compromis entre Fonctionnalités écologiques, communautés biologiques et activités humaines.

+

<u>Le bon état chimique</u>= Respect des normes vis-à-vis des substances prioritaires.

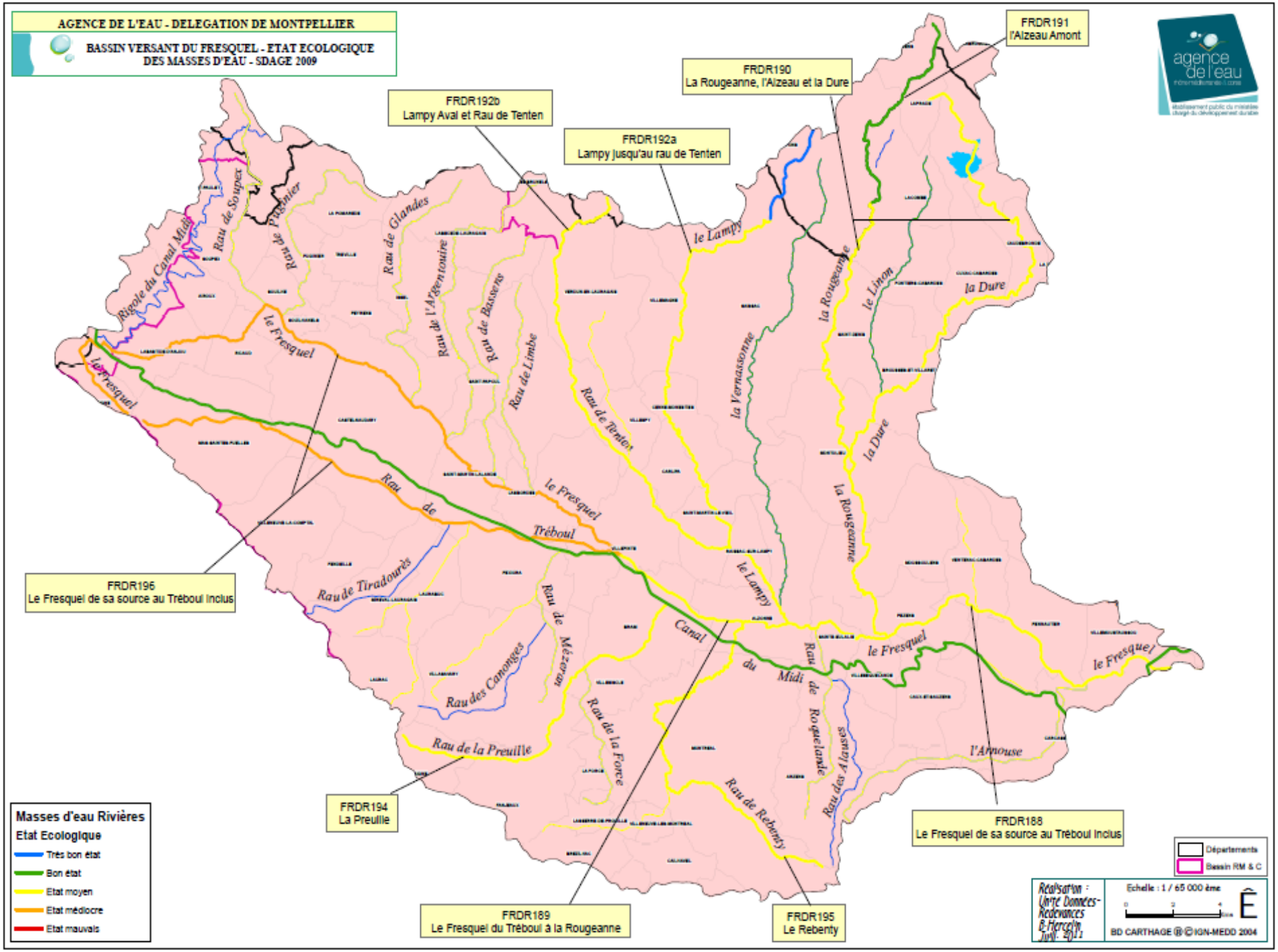
AGENCE DE L'EAU - DELEGATION DE MONTPELLIER
BASSIN VERSANT DU FRESQUEL - ETAT ECOLOGIQUE DES MASSES D'EAU - SDAGE 2009
FRDR191 l'Alzeau Amont
FRDR190 La Rougeanne, l'Alzeau et la Dure
FRDR192b Lampy Aval et Rau de Tenten
FRDR192a Lampy jusqu'au rau de Tenten
FRDR196 Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus
FRDR194 La Preuille
FRDR189 Le Fresquel du Tréboul à la Rougeanne
FRDR195 Le Rebenty
FRDR188 Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus
Rigole du Canal Midi
Rau de Soupet
Rau de Pudnier
Rau de Glandes
Rau de l'Argentouire
Rau de Bassens
Rau de Limbe
le Lampy
la Rougeanne
le Linon
la Dure
la Vernassonne
Rau de Tenten
le Fresquel
Rau de Tréboul
Rau de Tiradourès
Rau des Canonges
Rau de Mézerac
Rau de la Preuille
Rau de la Force
Canal du Midi
Rau de Roquelanne
Rau des Aussas
Rau de Rebenty
l'Arnouse
Masses d'eau Rivières
Etat Ecologique
Très bon état
Bon état
Etat moyen
Etat médiocre
Etat mauvais
Départements
Bassin RM & C
Réalisation : Unité Données-Redevances B.Hercelin Juil. 2011
Echelle : 1 / 65 000 ème
BD CARTHAGE ® © IGN-MEDD 2004

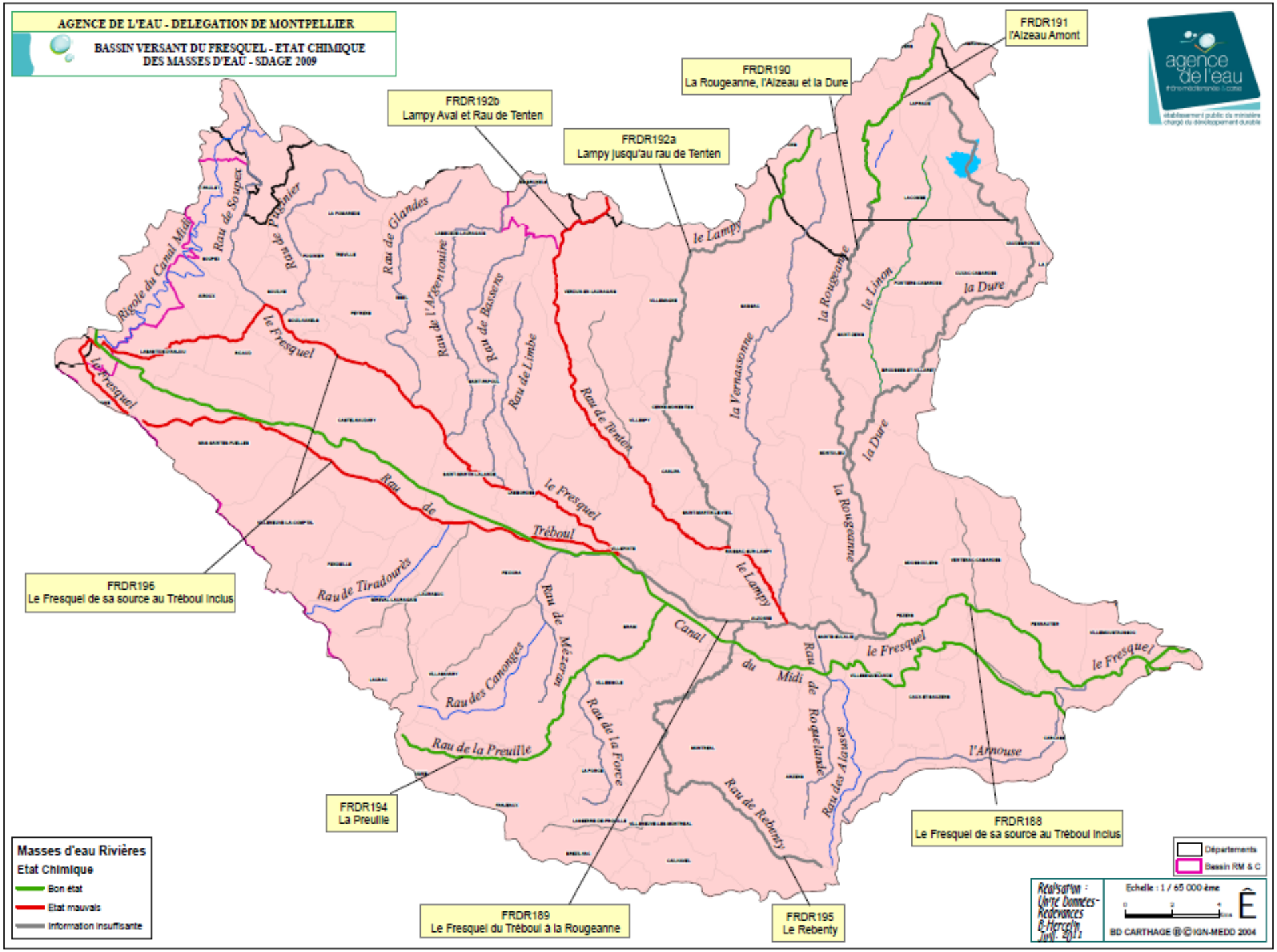
AGENCE DE L'EAU - DELEGATION DE MONTPELLIER
BASSIN VERSANT DU FRESQUEL - ETAT CHIMIQUE DES MASSES D'EAU - SDAGE 2009
agence de l'eau
FRDR191 l'Alzeau Amont
FRDR190 La Rougeanne, l'Alzeau et la Dure
FRDR192b Lampy Aval et Rau de Tenten
FRDR192a Lampy jusqu'au rau de Tenten
Rigole du Canal Midi
Rau de Souper
Rau de Puginier
Rau de Glandes
Rau de l'Argentouine
Rau de Bassens
Rau de Limbe
le Lampy
la Rougeanne
le Linon
la Dure
la Vernassonne
Rau de Tenten
le Fresquel
Rau de Tréboul
Rau de Tiradourès
Rau des Canonges
Rau de Mézerous
Rau de la Preuille
Rau de la Force
Canal du Midi
Rau de Roquelande
Rau des Alasses
Rau de Rebenty
l'Arnouse
FRDR196 Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus
FRDR194 La Preuille
FRDR189 Le Fresquel du Tréboul à la Rougeanne
FRDR195 Le Rebenty
FRDR188 Le Fresquel de sa source au Tréboul inclus
Masses d'eau Rivières
Etat Chimique
Bon état
Etat mauvais
Information insuffisante
Départements
Bassin RM & C
Réalisation : Unité Données-Redevances B.Hercelin Juil. 2011
Echelle : 1 / 65 000 ème
BD CARTHAGE ® © IGN-MEDD 2004

Atteinte du bon état: Échéances 2015, 2021, 2027

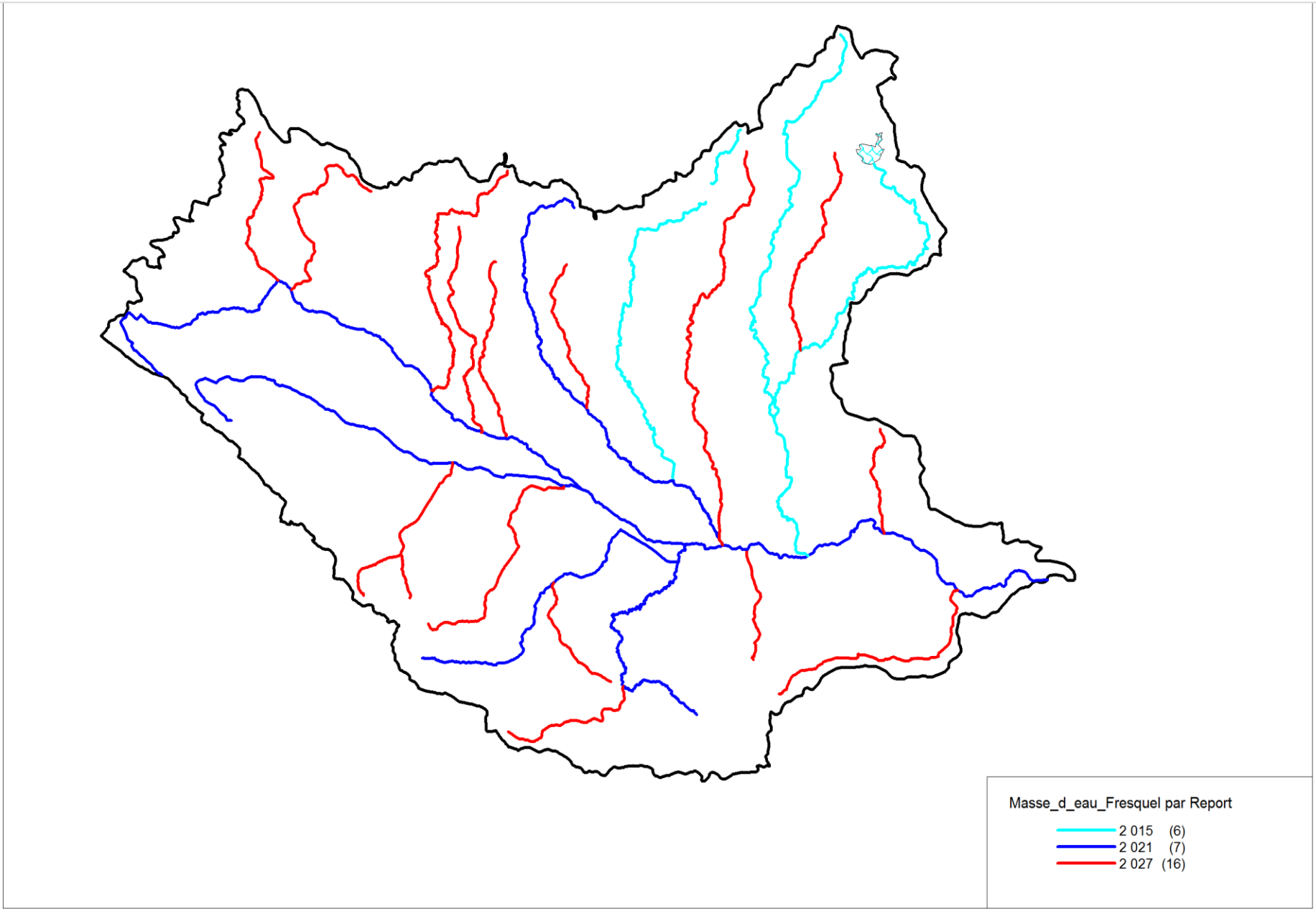

Atteinte du bon état: Échéances 2015, 2021, 2027

Synthèse							
Atteinte du bon état	**Nombre de masses d'eau concernées**	**Paramètres limitant**					
2015	4 + 1 en bon potentiel						
2021	6	Pesticides 6/6	Morphologie 5/6	Nutriments 4/6	Continuité 2/6	MOOX 1/6	Substances prioritaire 1/6
2027	17	Pesticides : 17/17		Nutriments : 17/17		Morphologie : 6/17	

ÉTUDE DU BASSIN VERSANT DU FRESQUEL
EXPERTISE PISCICOLE EN 2003

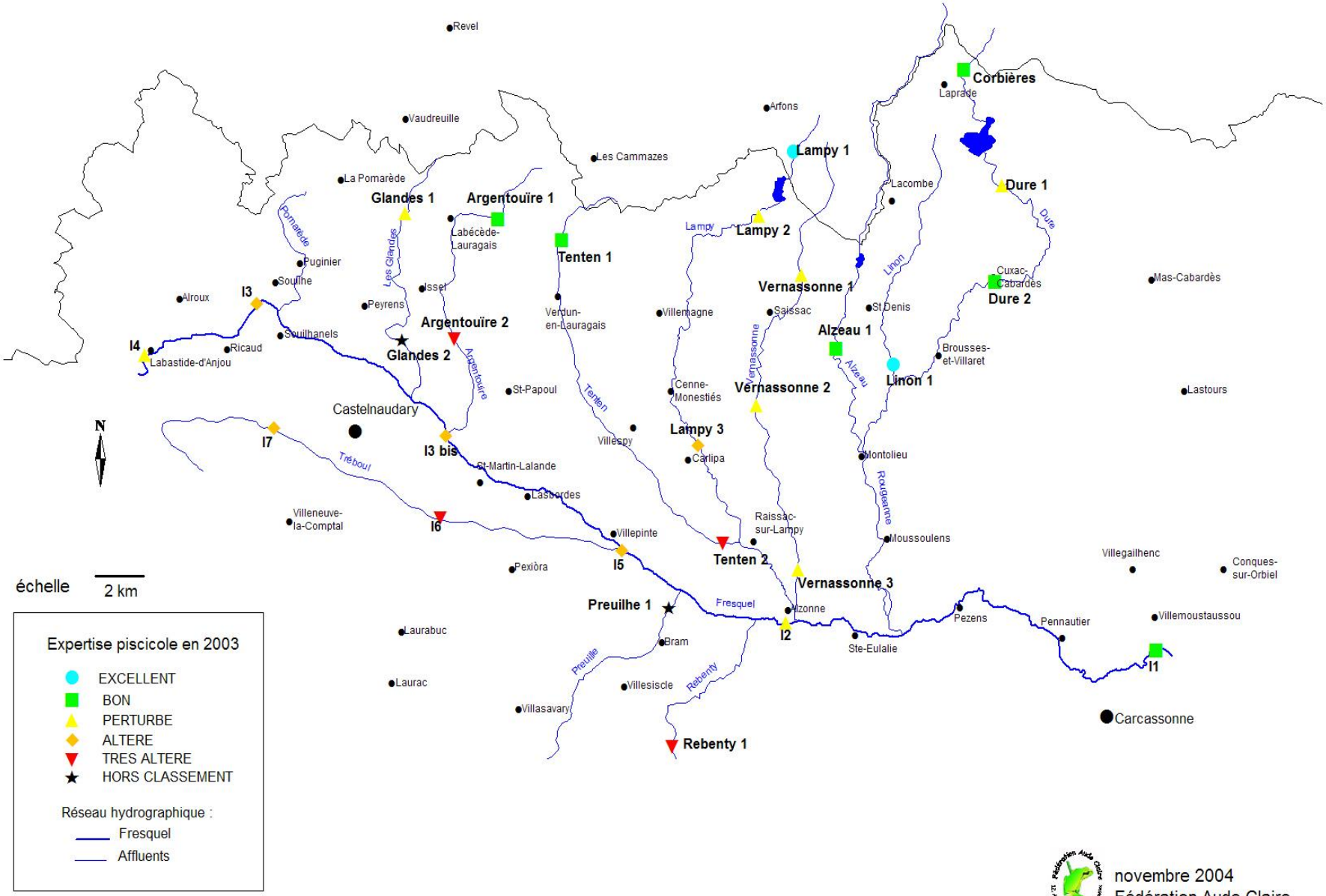

novembre 2004
Fédération Aude Claire

OUVRAGES PRÉSENTS SUR LES COURS D'EAU

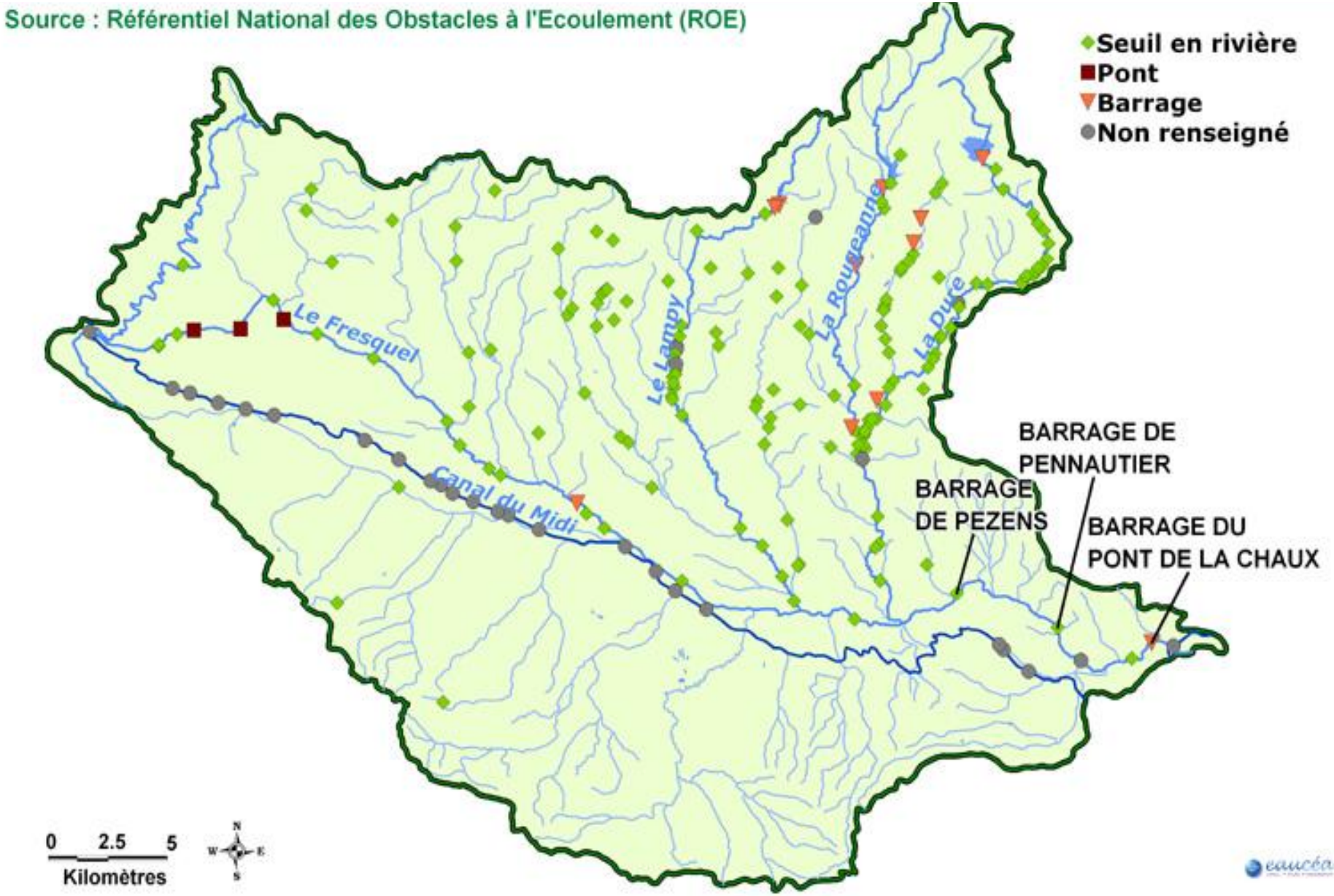

II: PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL

ETAT QUANTITATIF DES EAUX SUPERFICIELLES

Un bassin versant aux régimes artificialisés depuis .....329 ans

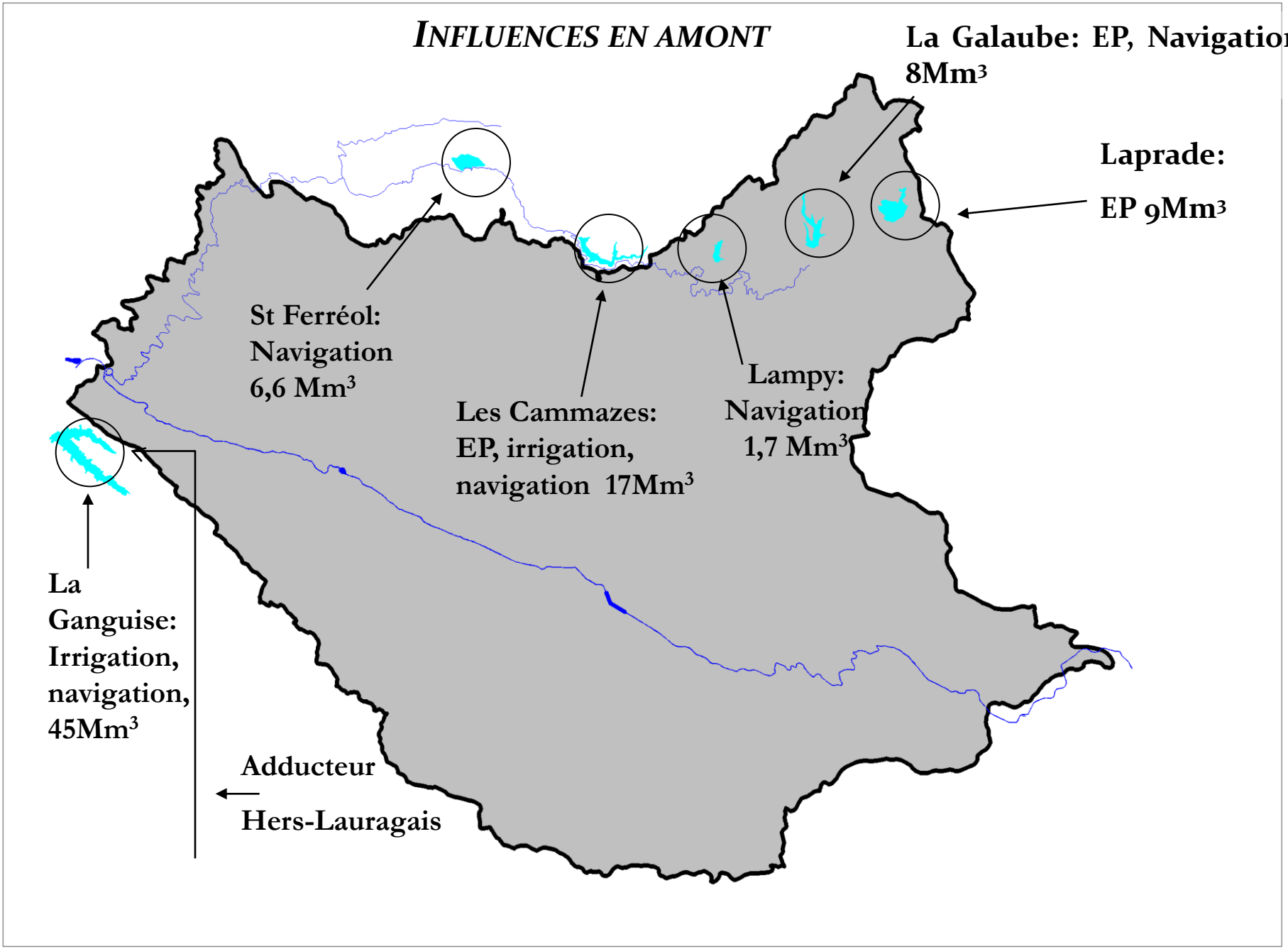
INFLUENCES EN AMONT
La Galaube: EP, Navigation 8Mm³
Laprade: EP 9Mm³
St Ferréol: Navigation 6,6 Mm³
Les Cammazes: EP, irrigation, navigation 17Mm³
Lampy: Navigation 1,7 Mm³
La Ganguise: Irrigation, navigation, 45Mm³
Adducteur Hers-Lauragais

INFLUENCES PLUS EN AVAL

Exemple des relations entre le Canal du Midi et le Fresquel
Le cas de Pezens

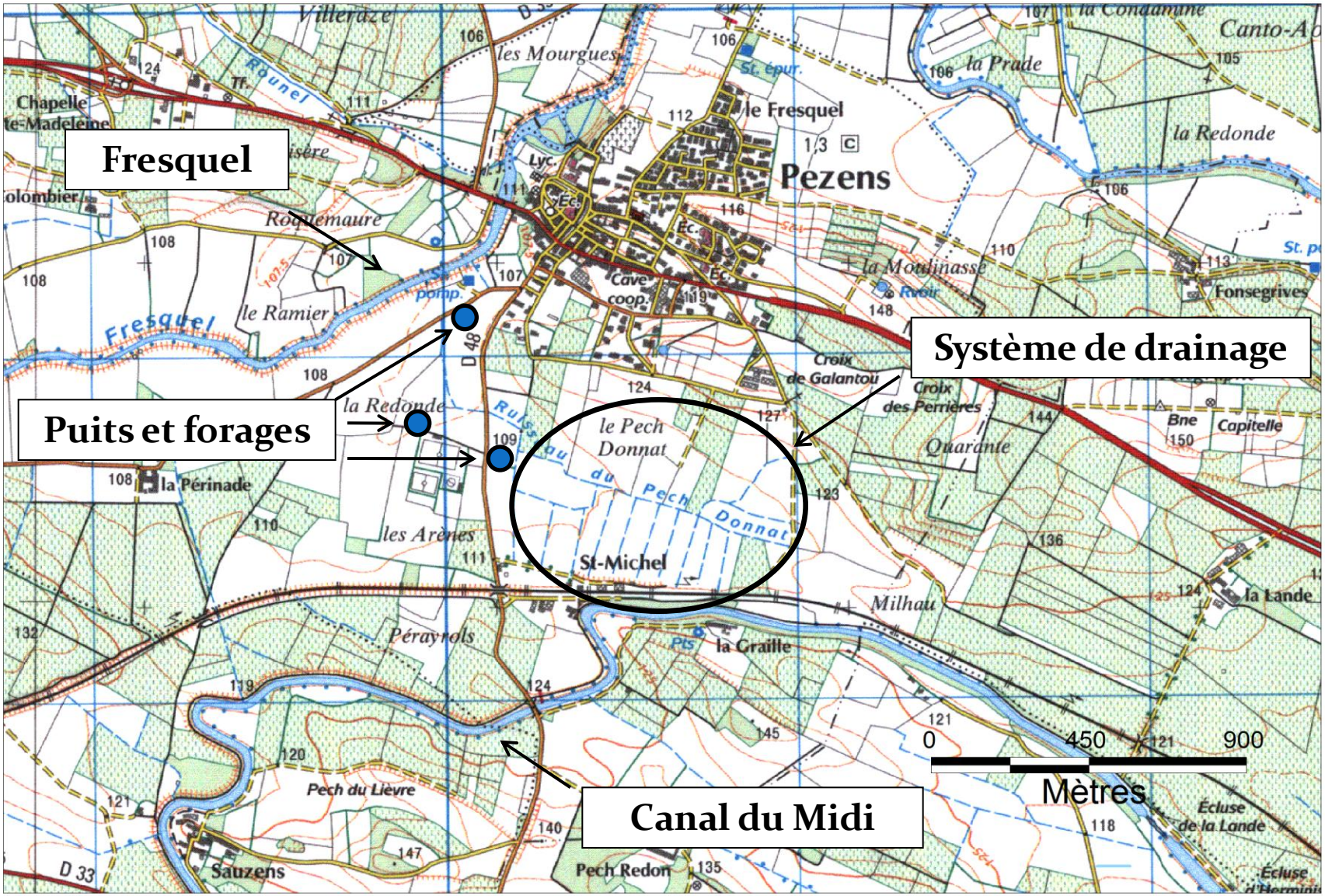

ASPECTS QUANTITATIFS

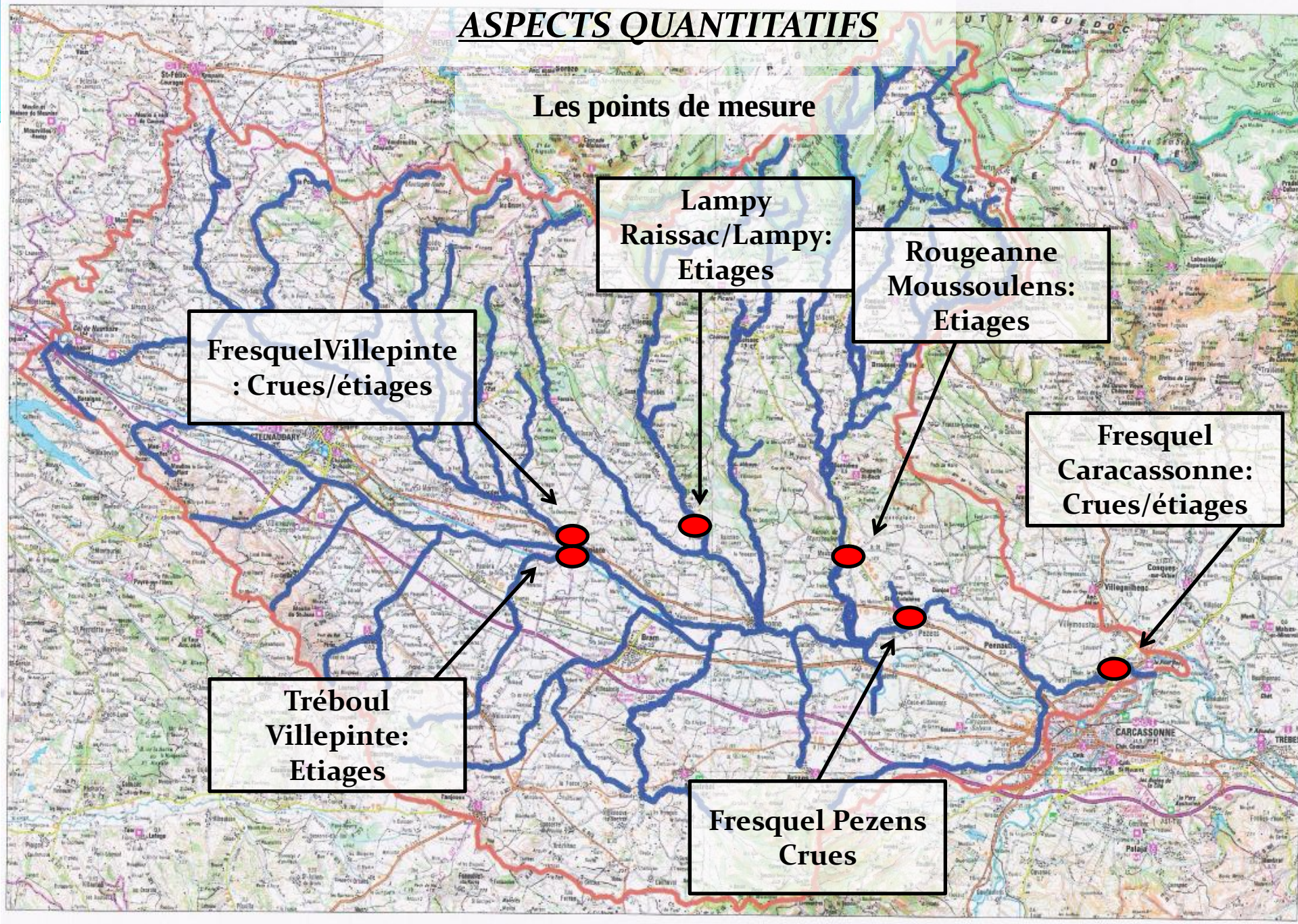

ASPECTS QUANTITATIFS

Les débits moyens interannuels (m³/s)

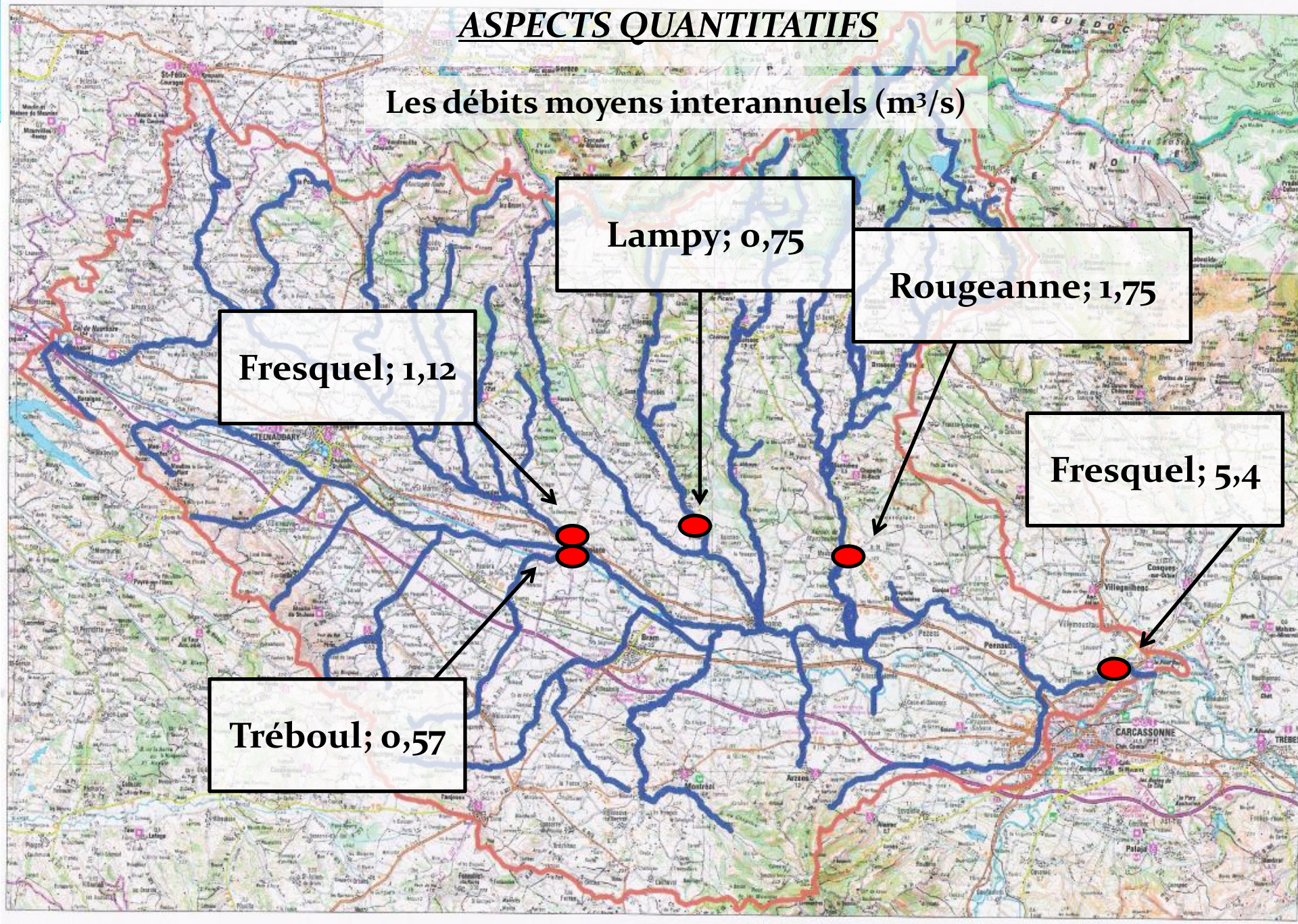

ASPECTS QUANTITATIFS

Les débits d'étiages de retour 5 ans (m^3/s)

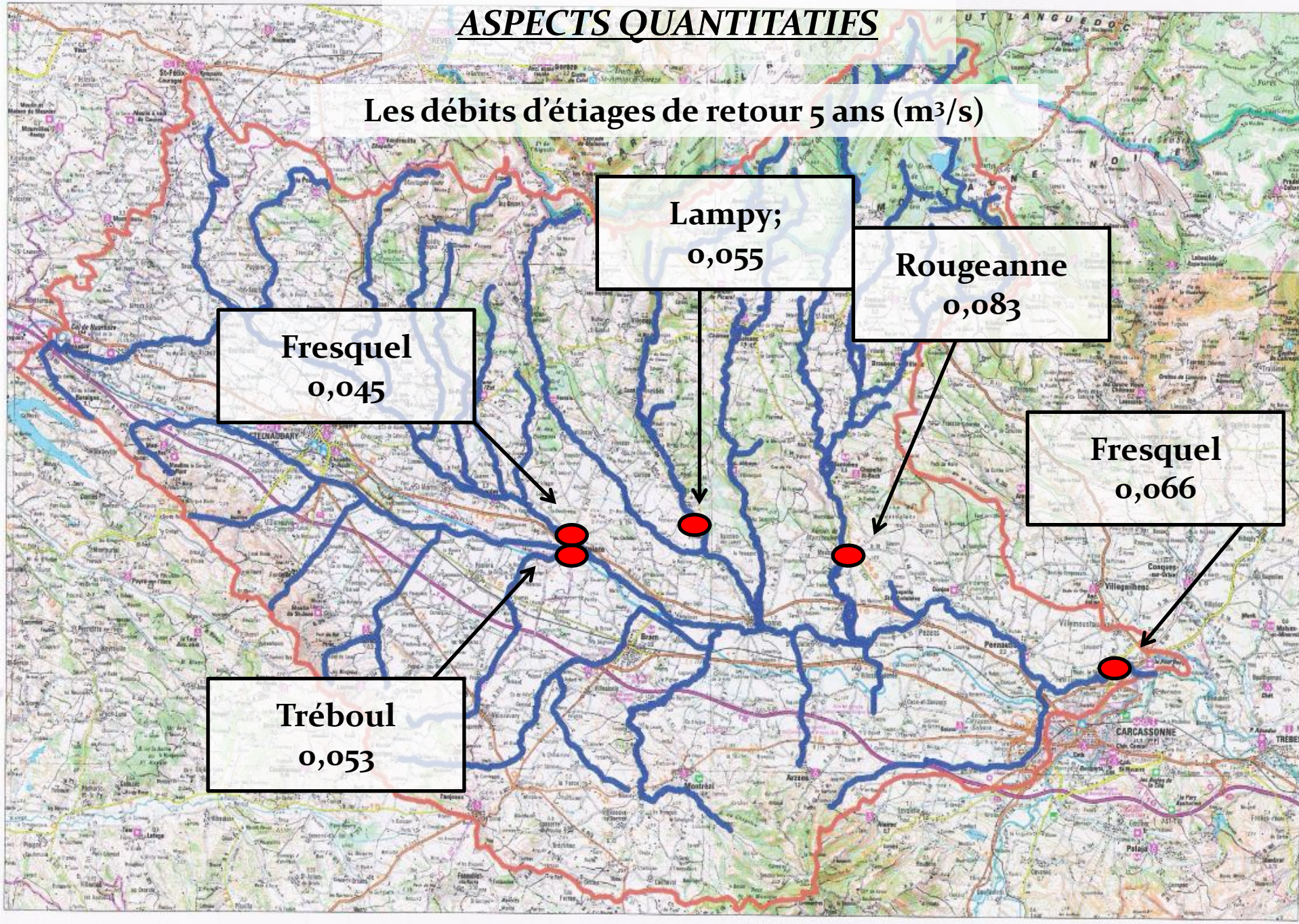

PÉRIODE D'ÉTIAGE ESTIVAL SUR LE FRESQUEL

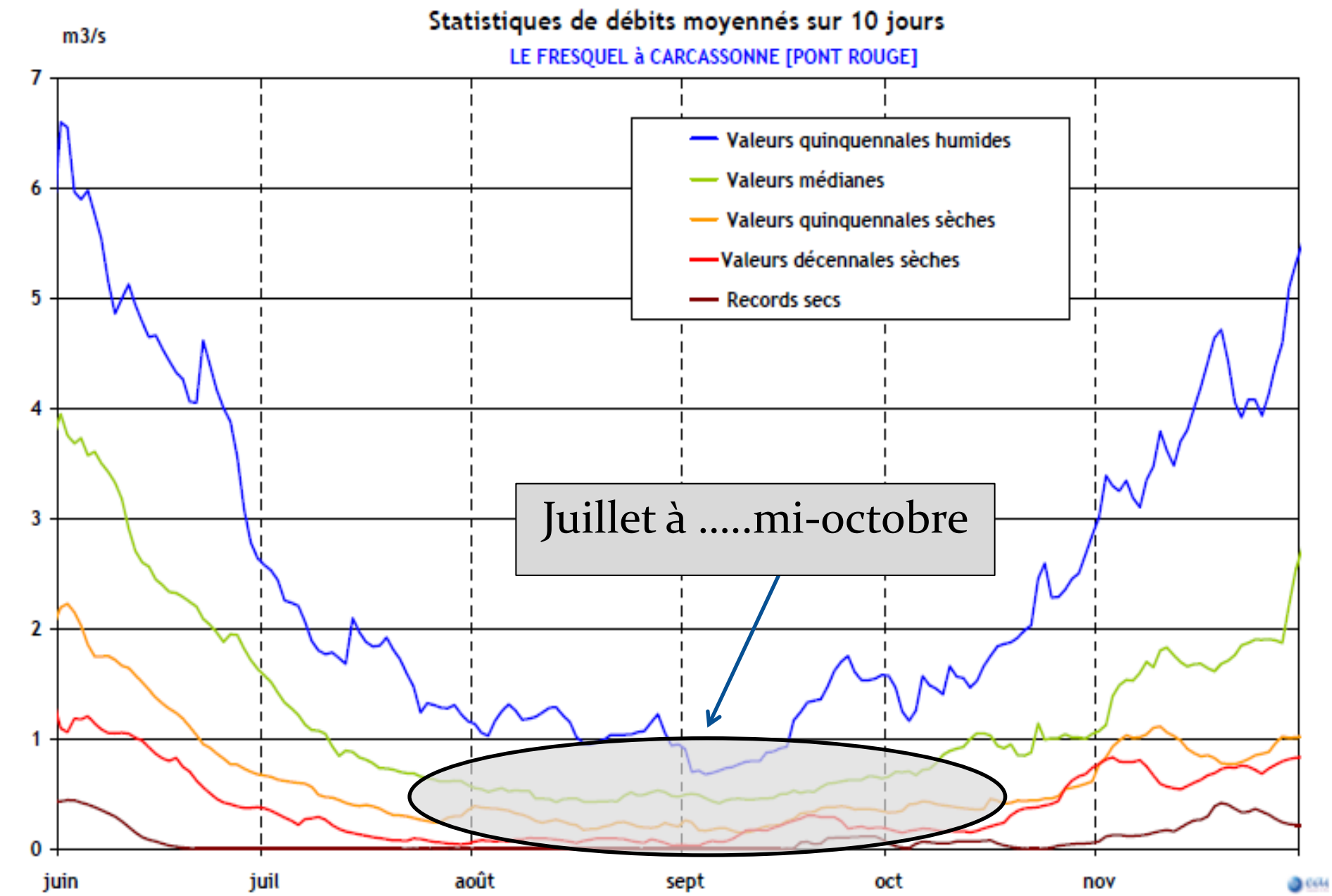

10e du module: Valeur seuil règlementaire afin de laisser un débit minimal garantissant « *la vie, la circulation et la reproduction des espèces qui peuplent les eaux.* »

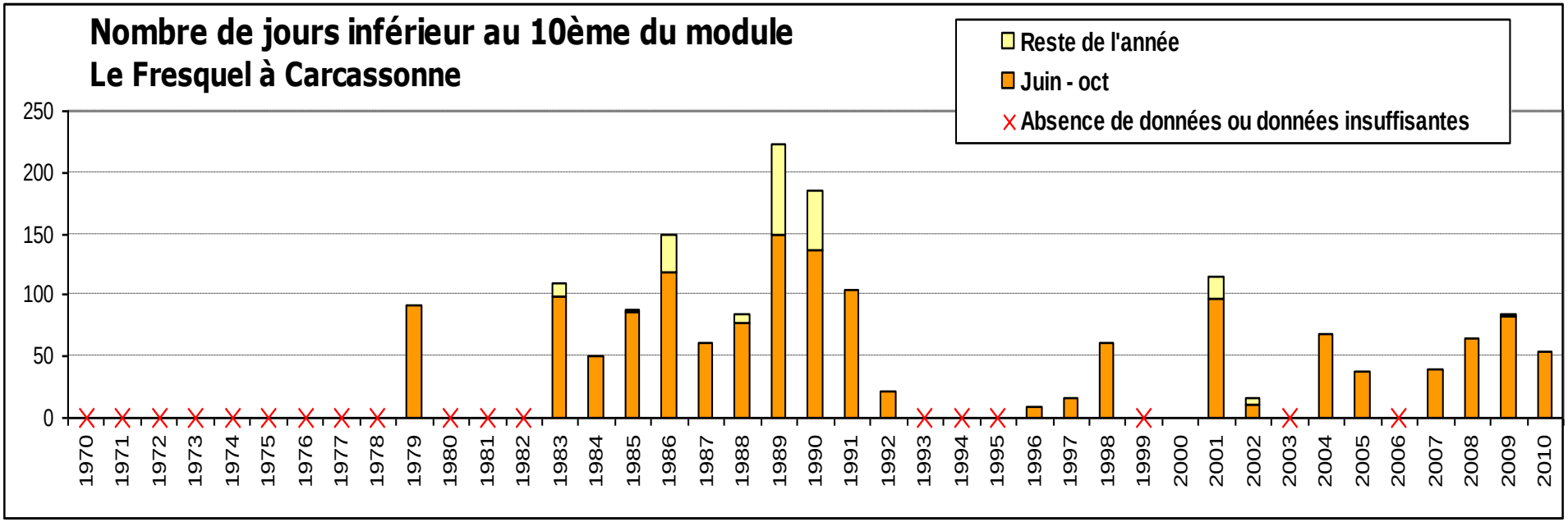

Une situation à l'amélioration mais qui reste très fragile

Débits d'étiage enregistrés sur plusieurs jours consécutifs:
Situation qui affecte le plus le milieu naturel

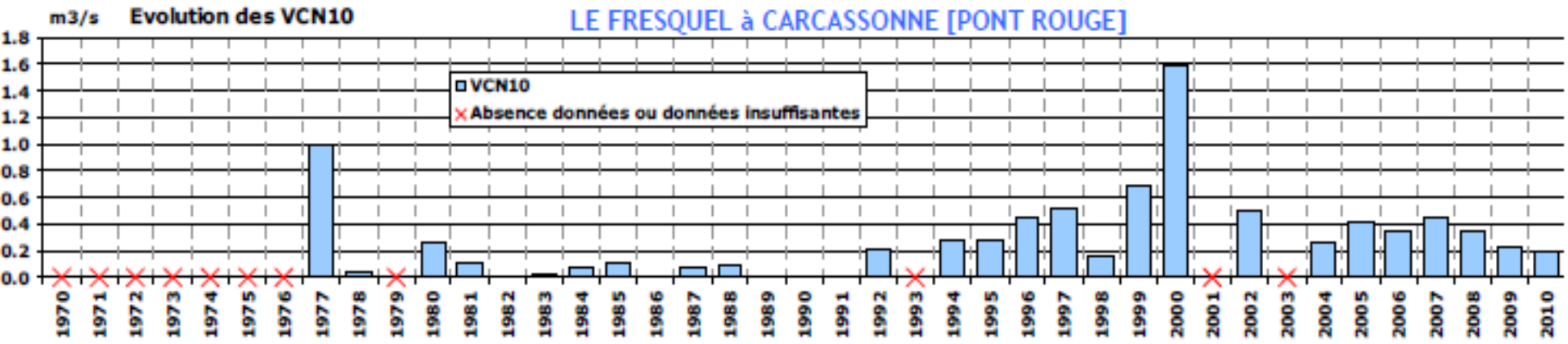

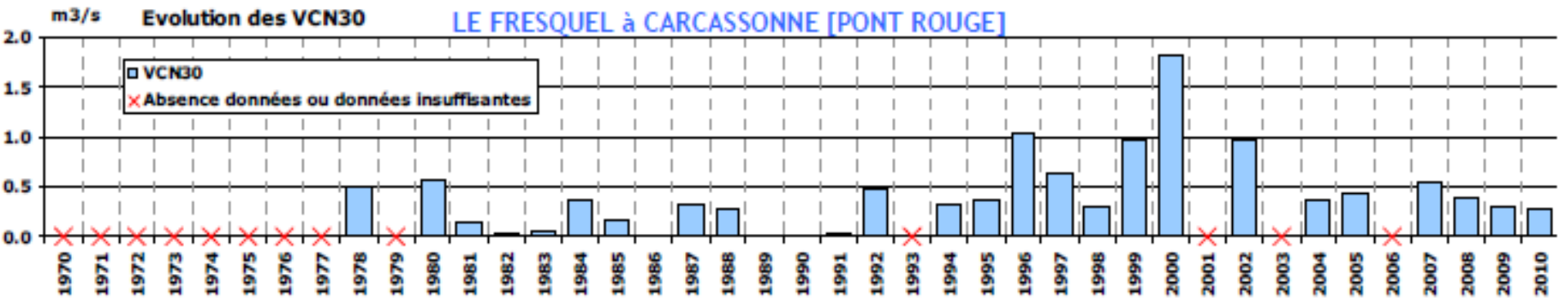

Diminution des débits minimums d'étiage calculés sur 10 ou 30 jours

ETIAGES SYNTHÈSE

Des débits d'étiage très faibles au regard de la surface du bassin versant

Concentration des débits d'étiage en juillet-août-septembre-octobre

Baisse des débits d'étiage depuis les années 90

Rôle très important du Lampy et de la Rougeanne à l'étiage

Rôle des prélèvements?

Officiels et organisés

Les autres….

L'hydrologie du bassin à l'étiage est influencée par plusieurs facteurs :

Les « débits réservés » sur les affluents au niveau de la rigole de la montagne noire,

Les prélèvements d'irrigation et les lâchers d'eau des compensations.

Irrigation: 2 solutions

Réseaux artificiels de distribution (90% de l'irrigation du BV)

↓

Pas d'influence sur les débits d'étiage

Prélèvements réalisés sur Fresquel, Lampy, Dure et Rougeanne, Tenten, Vernassone, Alzeau:
Compensés depuis rigole de la Montagne Noire et barrages.

↓

Des compensations positives sur les débits d'étiage

Lâchers d'eau dans les rivières en compensation des prélèvements.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Alzeau								2 000
Canal du Midi	235 873	69 906	314 794	118 028	110 056	139 358	46 215	70 828
Dure Rougeanne		31 540		98 287	129 346	140 277	76 147	78 142
Fresquel	426 646	301 758	590 550	331 477	372 253	260 059	135 210	202 822
Lampy	128 430	64 210	148 630	86 120	40 910	49 000	19 010	31 950
Tenten	165 844	104 355	186 532	96 647	128 875	115 291	76 356	86 491
Vernassonne					24 960	42 770	28 260	28 720
TOTAL	956 793	571 769	1 240 506	730 559	806 400	746 755	381 198	500 953

La compensation contribue à une certaine forme de soutien d'étiage probablement de plusieurs dizaines de litres par seconde…..

……mais ce n'est pas du soutien d'étiage

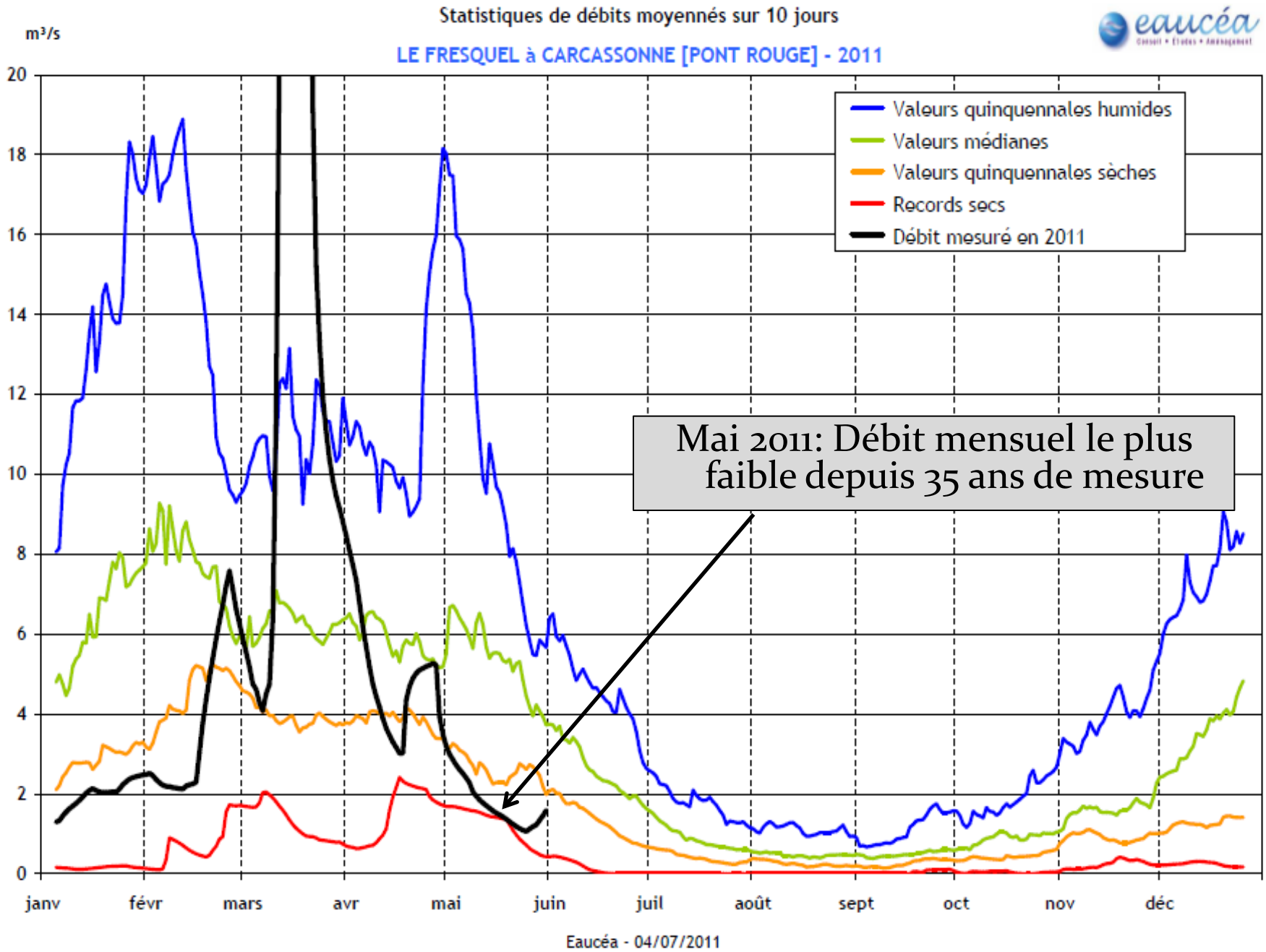
Statistiques de débits moyennés sur 10 jours
LE FRESQUEL à CARCASSONNE [PONT ROUGE] - 2011
m³/s
20
18
16
14
12
10
8
6
4
2
0
janv
févr
mars
avr
mai
juin
juil
août
sept
oct
nov
déc
Valeurs quinquennales humides
Valeurs médianes
Valeurs quinquennales sèches
Records secs
Débit mesuré en 2011
Mai 2011: Débit mensuel le plus faible depuis 35 ans de mesure
Eaucéa - 04/07/2011

ASPECTS QUANTITATIFS

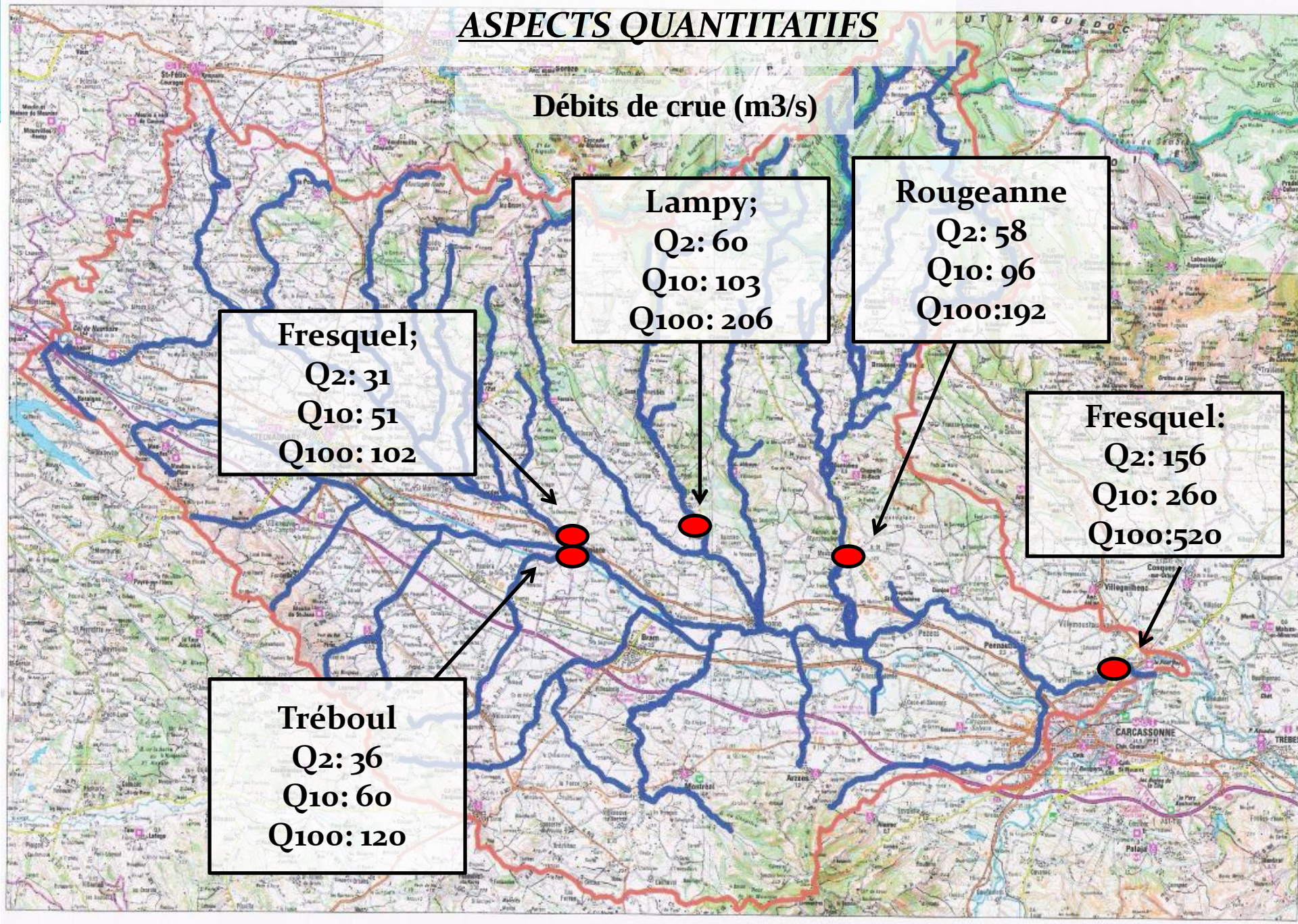

ASPECTS QUANTITATIFS

EPISODES DE CRUES

Crues violentes et brusques sur les affluents
Crues plutôt lentes et régulières sur le Fresquel

Rôle majeur des affluents de la Montagne Noire
Q10 du Lampy et de la Rougeanne= capacité du Fresquel aval

Densité du réseau, affluents régulièrement répartis, aspects climatiques.....

Propagation des crues complexes

Développement de phénomènes de crue simultanés ou indépendants sur la totalité des 940 Km2 du bassin versant.

Genèse de crues sur le Fresquel à l'issue de la seule mobilisation pluviométrique d'une partie du bassin versant.

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES D'INONDATION

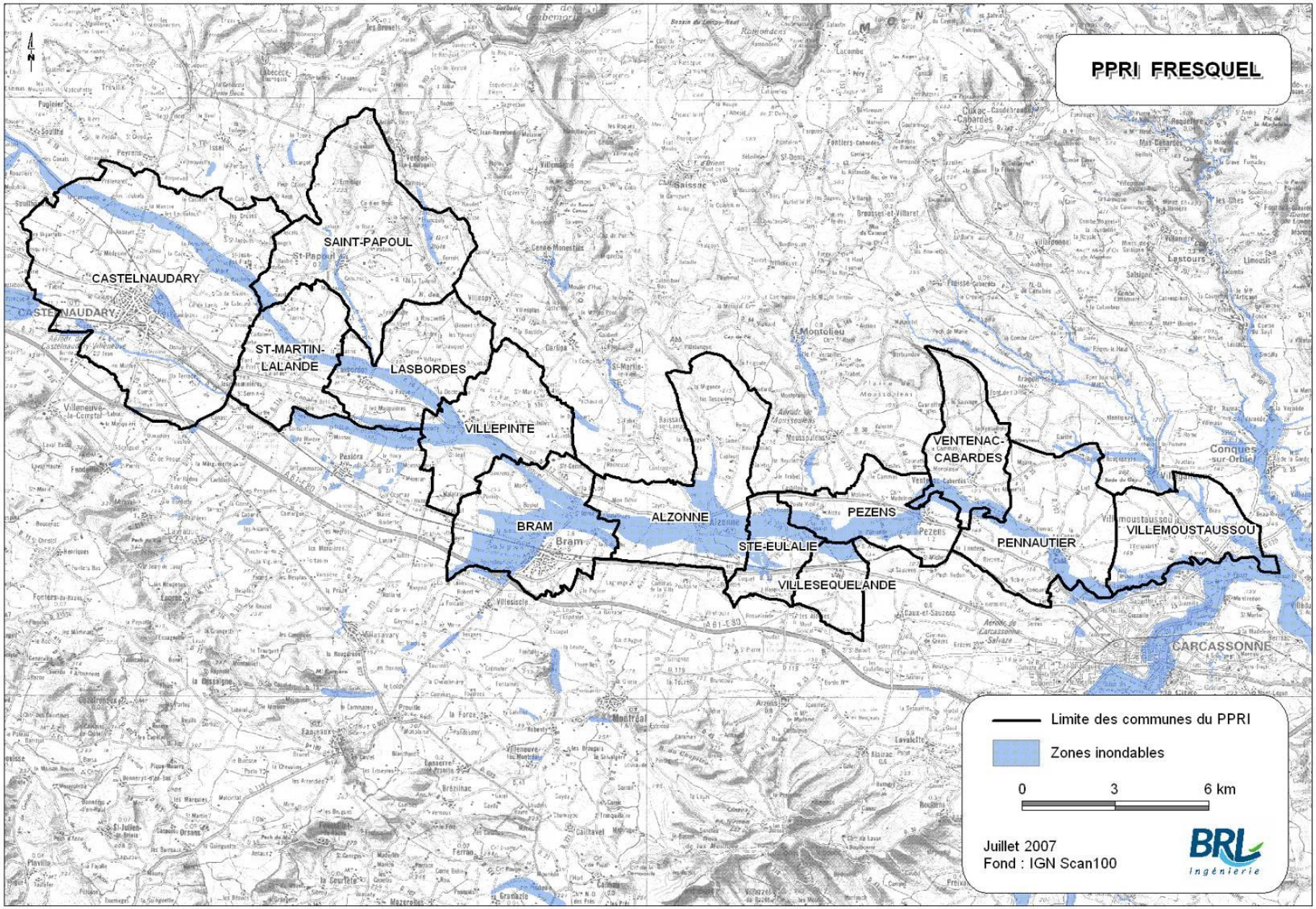

II: PRÉSENTATION DE L'ETAT INITIAL

SYNTHÈSE DES PRINCIPAUX USAGES DE L'EAU

La production d'eau potable

L'irrigation

La navigation

L'industrie agro-alimentaire

PRINCIPAUX USAGES DE L'EAU

Inventaire socio-économique

Les usages de l'eau et des milieux

Identifier les usages

Contraintes

Connaître la variabilité des usages (saisons)

Titres différents

L'eau agricole (irrigation et abreuvement)

L'eau navigable (Canal du Midi)

L'eau potable

L'eau domestique (jardins)

L'eau des rivières qui réceptionne les eaux de ruissellement et les eaux traitées

L'eau industrielle

L'eau patrimoniale (moulins, fontaîne, etc..)

L'eau pour la pêche

L'eau pour la baignade

Usages de l'eau et consommations annuelles en Mm³

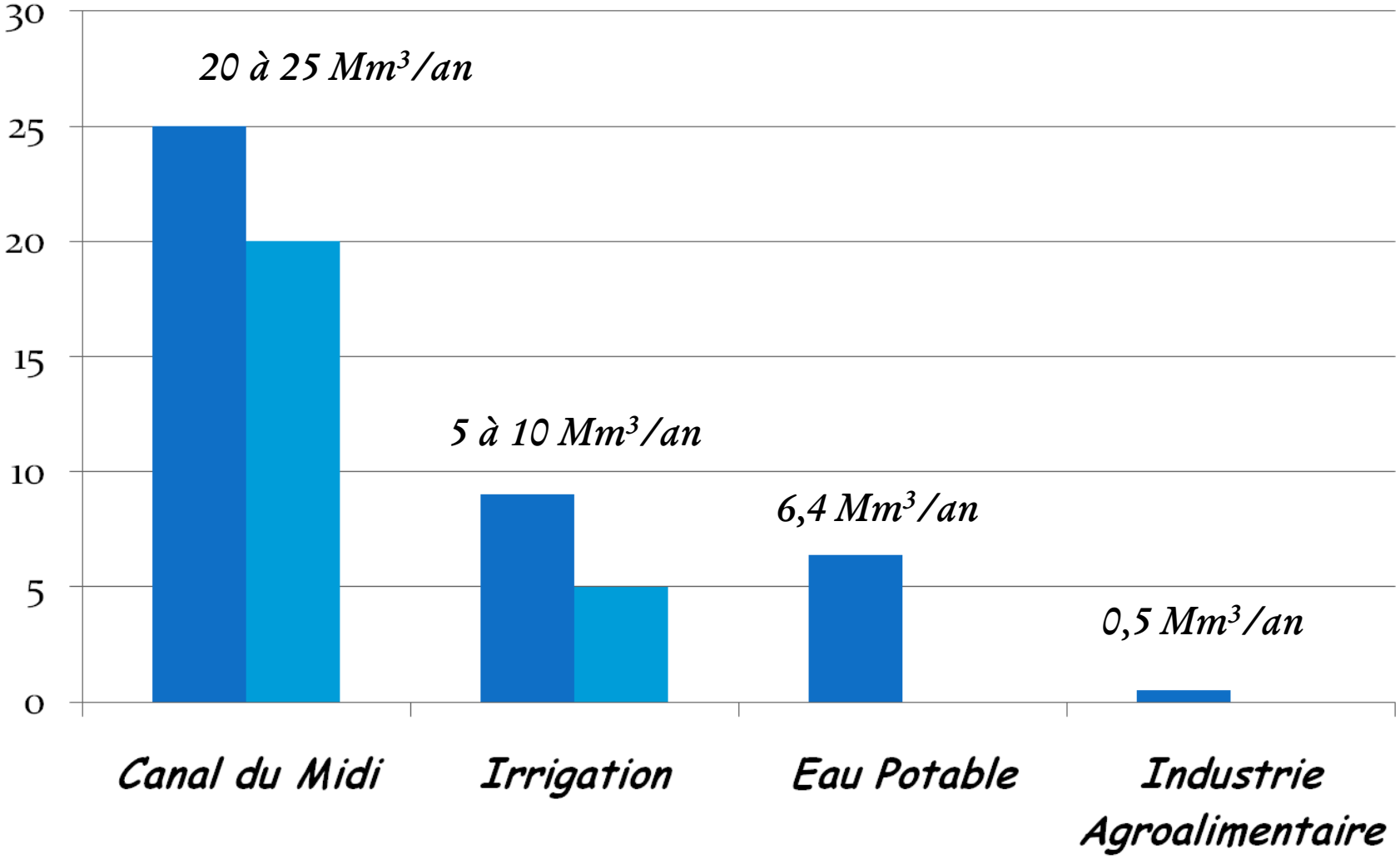

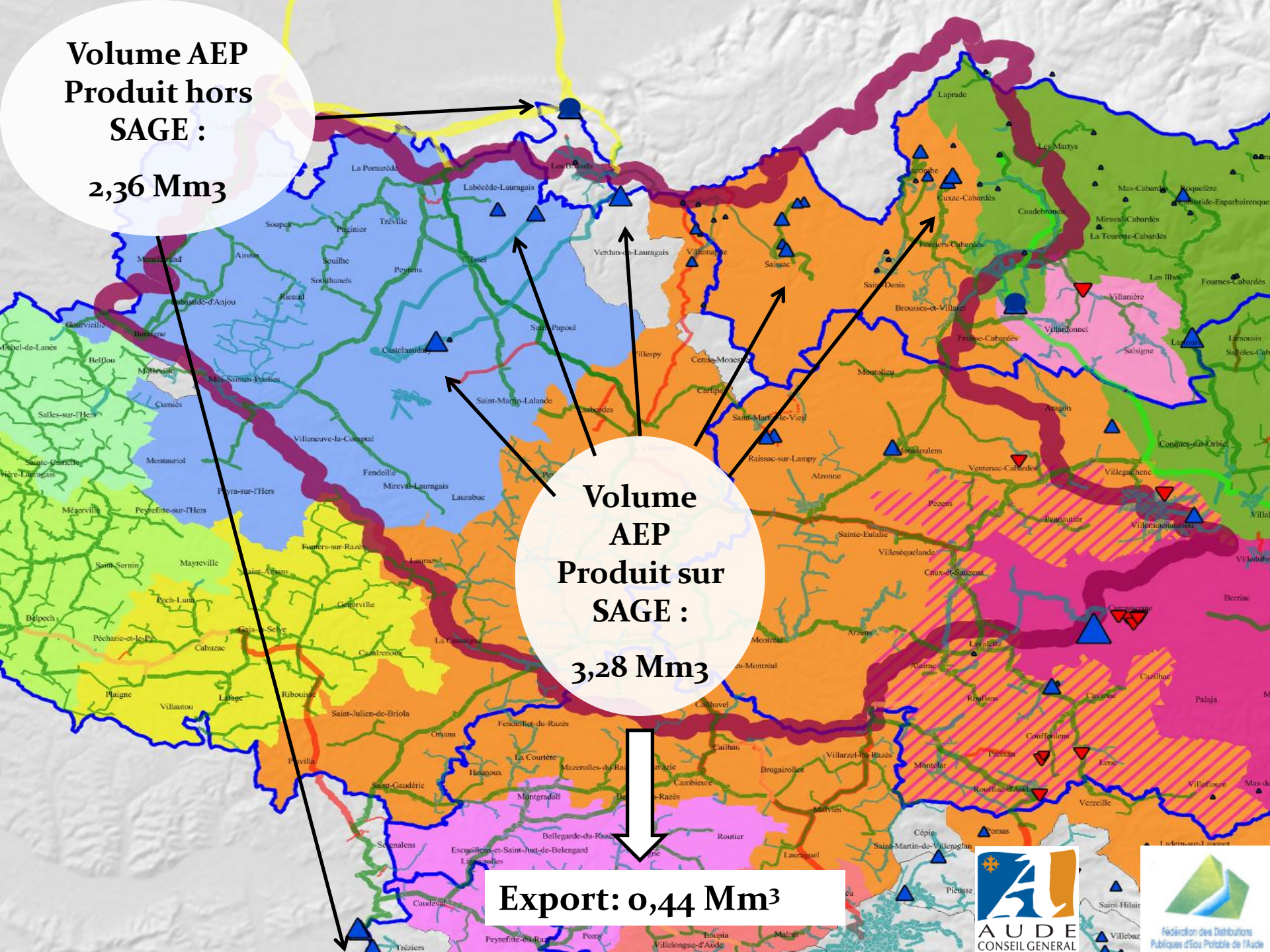
Volume AEP Produit hors SAGE :
2,36 Mm3
Volume AEP Produit sur SAGE :
3,28 Mm3
Export: 0,44 Mm³
AUDE CONSEIL GENERAL
Fédération des Distributions Publiques d'Eau Potable de l'Aude

Quelques questions

Evolution des besoins ?	→	Synergie SCOT/SAGE
Quel est le risque ?	→	Pénurie ou accident ?
Nécessité de dépasser les limites du « seul » SAGE Fresquel	→	Réponses/questions se situent sur des périmètres plus vastes
Quid des besoins des milieux naturels?	→	Gestion quantitative de la ressource en eau du bassin versant de l'Aude: Etude de détermination des volumes prélevables

La limite sera –t-elle imposée :

Par les « capacités amont »? → Bonnes gestions et gouvernance des ressources en eau

Par les « capacités aval »? → Limites des milieux récepteurs, prix à payer

III: RETOUR SUR L'ORAGE DU 23 AVRIL
PISTES D'ACTION

ORAGE DU 23 AVRIL CUMUL DES PRÉCIPITATIONS

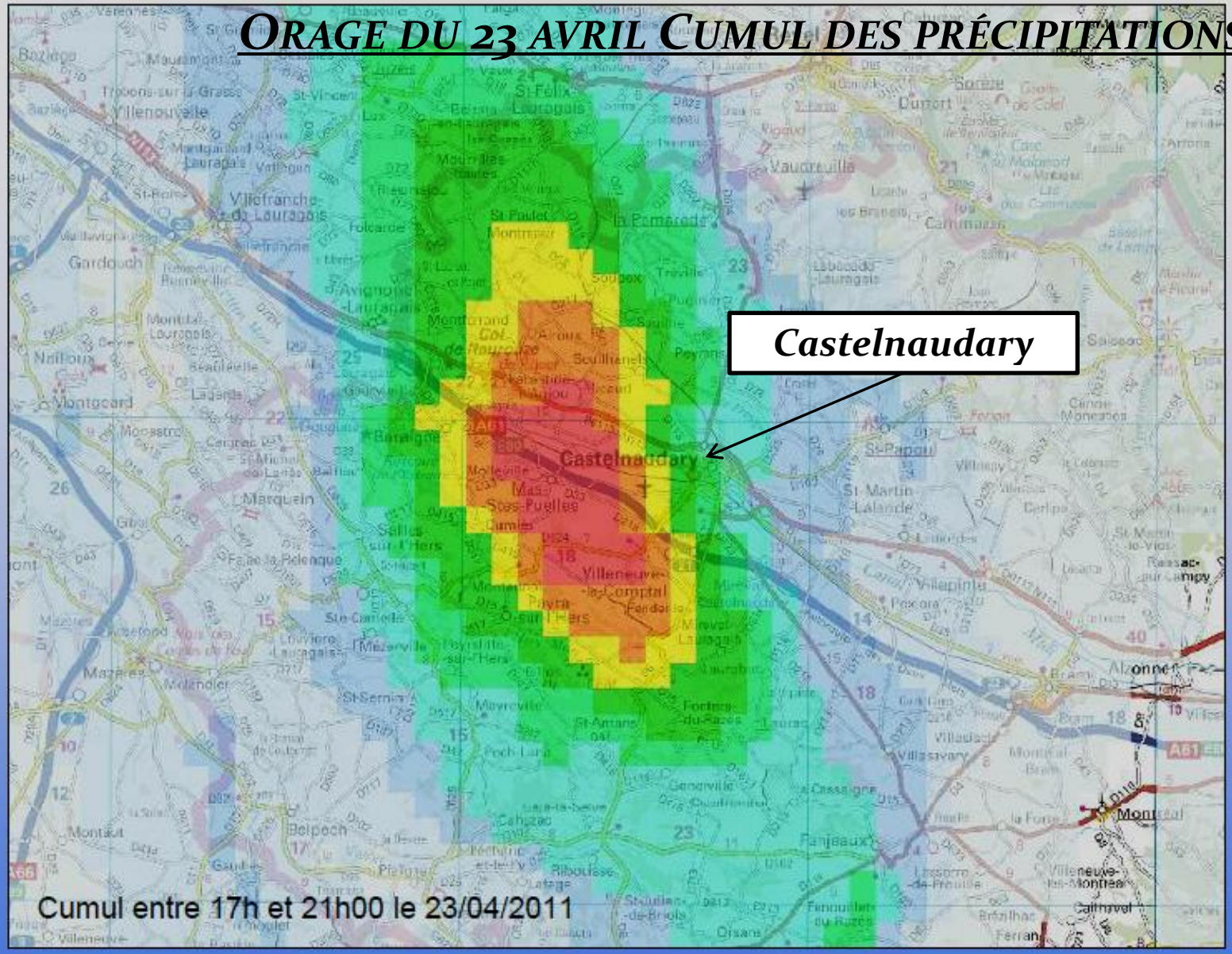

cumul	couleur
0 – 2,5 mm	
2,5 – 5 mm	
5 – 10 mm	
10 – 20 mm	
20 – 30 mm	
30 – 50 mm	
50 – 70 mm	
70 – 100 mm	
100 – 150 mm	
150 – 200 mm	
200 – 300 mm	
+ de 300 mm	

Les cumuls les plus importants se situent entre la Bastide d'Anjou, Mas Ste Puelles et Villeneuve la Comptal où les 100 mm ont été dépassés (130 mm à Mas Ste Puelles).

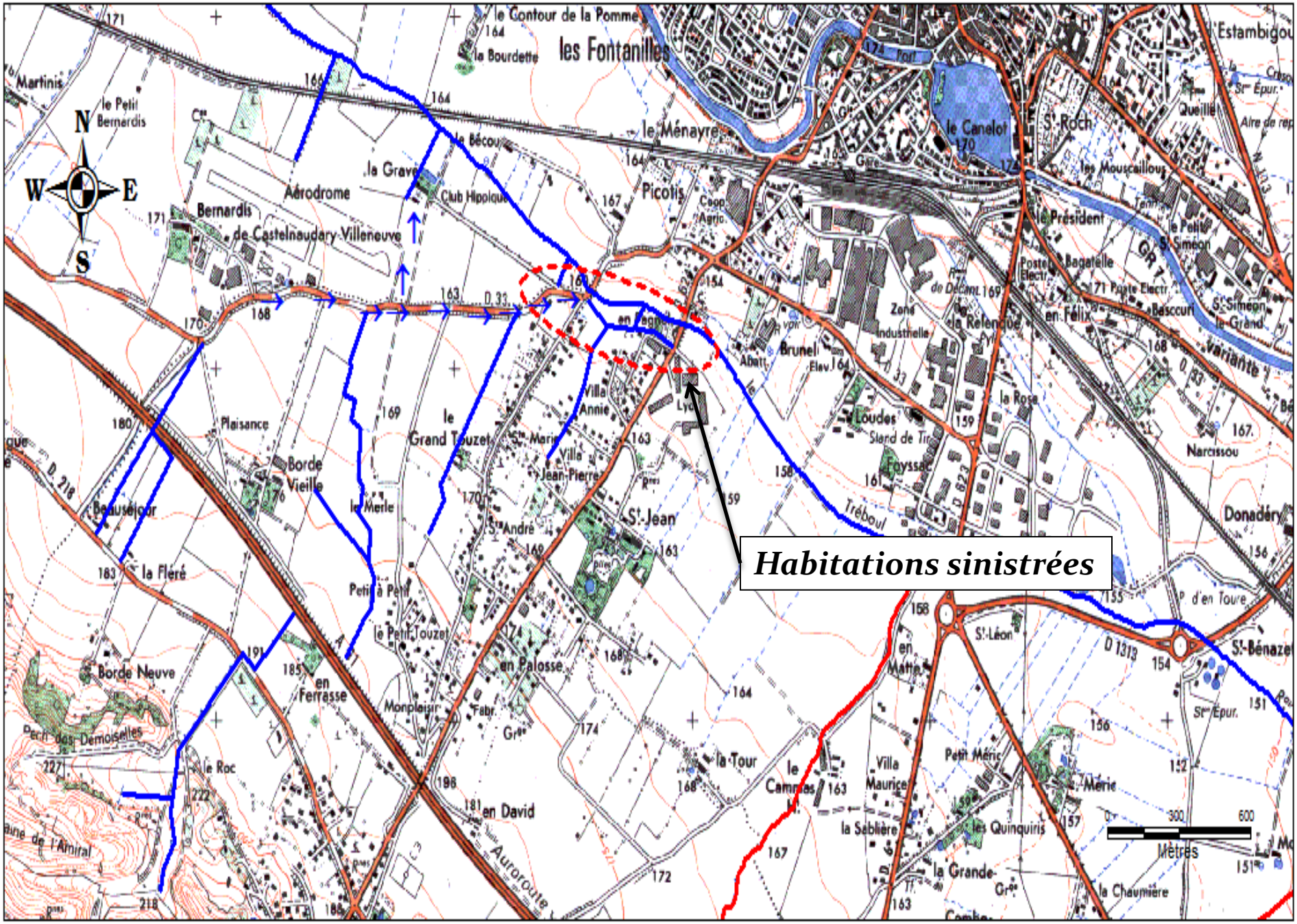
Habitations sinistrées
N
S
E
W
le Contour de la Pomme
la Bourdette
les Fontanilles
Martinis
le Petit Bernardis
le Ménayre
le Canelot
St-Roch
Estambigou
Aérodrome
Bernardis
de Castelnaudary-Villeneuve
la Grave
le Bécou
Club Hippique
Picotis
Coop. Agric.
les Mouscaillous
le Président
le Petit St-Simeon
St-Simeon le Grand
Bagatelle
Poste Electr.
Basccurt
en Félix
Zone Industrielle
la Relenque
Brunel
Abatt.
Loudes
Stand de Tir
Coyssac
la Rose
Narcissou
Donadéry
Variante
Tréboul
Villa Annie
Villa Jean-Pierre
St-Marie
St-André
St-Jean
le Grand Touzet
le Merle
Borde Vieille
Plaisance
Beausejour
la Fleré
Petit à Petit
le Petit Touzet
en Palosse
en Ferrasse
Monplaisir
Borde Neuve
Petit des Demoiselles
le Roc
en David
Auroroute
la Tour
le Camnas
Villa Maurice
la Sablière
les Quinquiris
la Grande
la Chaumière
Petit Méric
Méric
St-Léon
en Matte
St-Bénaze
D 1313
D 33
D 218
D 623
Aire de rep
Stⁿ Épur.
Mètres
0
300
600

UN PHÉNOMÈNE PRINCIPALEMENT DE RUISSÈLEMENT

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Erosion des terres agricoles et coulées de boue

Effet d'une bande enherbée

CONVENTION CHAMBRE D'AGRICULTURE, SYNDICAT DU FRESQUEL, SMMAR

Etablir des actions dans le cadre des compétences respectives visant à prévenir les phénomènes d'érosions

Concilier les aspects économiques et environnementaux au sein d'une seule démarche

Apporter les réponses administratives, financières et techniques

Débuter rapidement sur une zone pilote et étendre la démarche au sein d' un périmètre plus vaste

SAGE
BASSIN VERSANT
DU FRESQUEL

Commission locale de l'eau n°3

Castelnaudary, le 7 juillet 2011

SMMAR
Aux sources de l'action !

AUDE
CONSEIL GENERAL

la Région
Languedoc
Roussillon

agence
de l'eau
rhône méditerranée & corse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE